

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



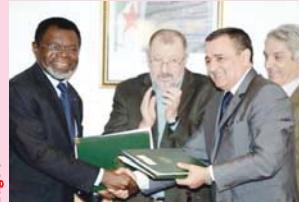
Jeudi 27 Novembre 2014 - 4 Safar 1436 - N° 793 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

CONVENTION ALGÉRIE-BANQUE MONDIALE

Le ministère de l'Industrie et des Mines et la Banque mondiale (BM) ont signé, hier à Alger, une convention portant sur l'assistance technique et l'accompagnement de cette institution financière internationale à l'amélioration du climat des affaires en Algérie.



ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Boudiaf plaide pour un partenariat «intelligent» et «gagnant-gagnant»

Page 7

Algérie-Etats-Unis

L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS À ALGER,
JOAN A. POLASCHIK :

Les relations algéro-américaines n'ont jamais été «aussi bonnes»

Les relations algéro-américaines n'ont jamais été «aussi bonnes», s'est félicitée hier l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Joan A. Polaschik, qui a exprimé le vœu de son pays d'élargir et d'approfondir sa coopération économique avec l'Algérie. «Les relations entre nos deux pays n'ont jamais été aussi bonnes et nous avons une large coopération touchant à plusieurs domaines», a indiqué Mme Polaschik dans un entretien à l'APS. «J'entends travailler avec le gouvernement algérien pour renforcer, approfondir et élargir la très bonne coopération existant entre nos deux pays», a assuré cette diplomate de carrière qui a servi dans plusieurs pays arabes.

Dans ce contexte, Mme Polaschik a fait savoir qu'elle allait axer son travail, durant sa présence en Algérie, sur trois domaines, à savoir la coopération sécuritaire et la promotion de la stabilité régionale, le renforcement des relations économiques et commerciales et enfin le rapprochement entre les peuples américain et algérien.

Page 38



L'Algérie, pays de diplomates «chevonnés»

PARLEMENT

Adoption à l'unanimité du projet de loi relatif à la création du Fonds de pension alimentaire

Page 3

M. Louh : «Un des auteurs de l'assassinat d'Hervé Gourdel a été éliminé par l'ANP en octobre»

Page 3

Le ministre de la Santé promet une «excellente nouvelle» aux médecins généralistes et aux paramédicaux

Page 4

SANTÉ
EBOLA

ROUGEOLE ET PALUDISME EN PROFITENT POUR SE PROPAGER

CAARAMA ASSURANCES
Ouverture d'une 1^{re} agence commerciale à Ben Aknoune

Page 10

FOOTBALL

Gourcuff : «Ce que met la FAF à la disposition des Verts est exceptionnel»

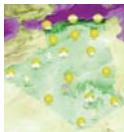
Page 26

SOCIÉTÉ

Les 2 femmes enlevées à Skikda et Oran libérées par la Gendarmerie nationale

Page 11

Météo



Régions Nord : 22° à Alger

Temps partiellement nuageux notamment vers les régions Ouest avec localement une activité orageuse sur l'axe : Nâama/El Bayadh. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera belle.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps devenant progressivement nuageux sur la Saoura, avec localement une activité pluvio-orageuse en cours de nuit.

Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

RESSOURCES EN EAU

Necib à Bordj Bou-Arréridj

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya Bordj Bou-Arréridj.



CE MATIN À L'OCO

Journée d'étude sur les surfaces en gazon



Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, présidera ce matin à 8h30 à la salle de conférences du stade 5-Juillet, une journée d'étude sur la « Réalisation et l'entretien des surfaces en gazon naturel dédiées à la pratique du football ».

LE 29 NOVEMBRE À LA LIBRAIRIE DU TIERS MONDE

Badr Eddine Mili présente son essai politique

Badr Eddine Mili présentera à la presse et au public son essai politique «Les présidents algériens à l'épreuve du pouvoir», samedi 29 novembre à 14h30, à la librairie du Tiers monde, place Emir Abd elkader, Alger.

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE Campagne de lutte contre la violence faite aux femmes

Une campagne de sensibilisation pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été initiée par le ministère de la Santé en collaboration avec des associations et institutions nationales et internationales, pour une période de 16 jours, a indiqué l'association pour l'information sur les drogues et le sida, AIDS Algérie. La campagne qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre et cible les wilayas d'Alger, d'Oran, de Saïda et de Tamanrasset a pour objectif "de sensibiliser les femmes sur les questions de vulnérabilité au VIH/sida dans les situations de violence qu'elle soit verbale, physique, émotionnelle, sexuelle ou économique".

INDONÉSIE

Séisme d'une magnitude de 6,8 à l'est du pays

Un fort séisme d'une magnitude de 6,8 a secoué hier l'est de l'Indonésie, a indiqué l'Institut américain de géophysique (USGS), mais aucune alerte au tsunami n'a été émise. Le séisme est survenu à 41 kilomètres de profondeur sous la mer des Moluques, à 161 kilomètres au nord-ouest de la ville de Kota Ternate, selon l'USGS. "Il a été ressenti assez fortement dans la ville de Manado", sur l'île des Célèbes, a déclaré le météorologue indonésien Jerisman Purba.

APN Reprise des travaux en séance plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ce matin à 10 heures, ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Au programme de cette séance, huit questions qui seront posées aux membres du gouvernement, selon la même source. Une question sera posée au Premier ministre, trois au mi-

nistre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, deux au ministre des Affaires religieuses et des Wakfs et deux au ministre des Travaux publics.



FORUM JEUNESSE ALGÉRIE LE RENDEZ-VOUS DE SIDI FREDJ



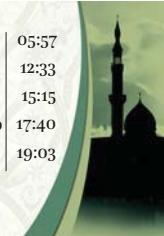
Le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant «NADA», en partenariat avec douze associations nationales actives dans différents domaines (Jeunesse, culture, environnement, droits des femmes, santé, enfance, citoyenneté), organise avec le soutien de l'ambassade de France en Algérie, le premier Forum de la jeunesse en Algérie qui se déroule actuellement à l'hôtel Riad de Sidi Fredj. Le coup d'envoi de l'événement qui regroupe plus de 250 jeunes nationaux et étrangers, provenant de 11 pays du Bassin Méditerranéen (Algérie, Espagne, France, Italie, Jordanie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) a été donné hier par la ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Madame Mounia Meslem Si Amer, l'ambassadeur de l'Union Européenne en Algérie Marek Skolil et son excellence l'ambassadeur de France en Algérie M. Bernard Emié. Nous y reviendrons.

	Max	Min
Alger	22°	17°
Oran	21°	14°
Annaba	22°	16°
Béjaïa	22°	19°
Tamanrasset	25°	11°

Horaires des prières

Jeudi 04 Safar 1436

Fajr	05:57
Dohr	12:33
Asr	15:15
Maghreb	17:40
Isha	19:03



CE MATIN AU SHERATON

29e Congrès de la Société algérienne d'ophtalmologie

La Société Algérienne d'Ophtalmologie (SAO) organise, du 27 au 29 novembre 2014 à l'Hôtel Sheraton Club des Pins d'Alger, son 29ème Congrès d'ophtalmologie. Cet important événement prendront part des spécialistes nationaux et étrangers venus de France, d'Italie, du Maroc, de la Suisse et de la Tunisie. Plus de 220 communications, orales et affichées ainsi que des ateliers spécialisés sont prévus durant ces 3 jours. Les thèmes inscrits cette année concernent les domaines de la Réfine, du Rétinoblastome, de l'OCT, de la Cornée et des UVités. Le Rétinoblastome tiendra une place de choix au travers d'une table ronde animée par un spécialiste de l'Onco-pédiatrique de renom et qui aura pour but d'arrêter la stratégie de prise en charge des enfants au moyen de nouveaux traitements conservateurs. Pour cela, les spécialistes établiront un état des lieux et examineront les voies et moyens permettant d'améliorer sensiblement la prise en charge des jeunes patients. Les ophtalmologues juniors auront la possibilité de bénéficier de formations en atelier au moyen d'un simulateur chirurgical qui sera utilisé pour la première fois en Algérie. Le Dr Ourida OUHADJ. Présidente de la Société Algérienne d'Ophtalmologie procédera à l'ouverture officielle du Congrès, qui aura lieu vendredi 28 novembre 2014 à 08h30. Plus de 500 personnes sont attendues à ce Congrès.

SAMEDI 29 NOVEMBRE À BOUMERDÈS

Conférence régionale des cadres du Centre de l'ANR

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 29 novembre à 10h à la maison de la Culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, la conférence régionale des cadres du parti des wilayas du Centre.



Le ministère des Affaires religieuses appelle à accomplir "salat istisqa" demain

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé à accomplir "salat istisqa" (prière pour la pluie) demain dans toutes les mosquées du pays. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs "appelle les imams et l'ensemble des citoyens à accomplir la prière pour la pluie vendredi 5 safar 1436 de l'hégire correspondant au 28 novembre 2014 dans toutes les mosquées de la République", a indiqué un communiqué du ministère.



TRAVAUX PUBLICS

Kadi les 29 et 30 novembre à Constantine et Bouira

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera samedi 29 et dimanche 30 novembre une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans les wilayas de Constantine et Bouira.

PARLEMENT

Adoption à l'unanimité du projet de loi relatif à la création du fonds de pension alimentaire



Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté à l'unanimité, mercredi à Alger, le projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées exerçant le droit de garde de leurs enfants.

Présidée par M. Mohamed Larbi Ouid Khelifa, président de l'APN, la séance consacrée au vote s'est déroulée en présence du ministre de la justice, garde des sceaux, Tayeb Louh.

M. LOUH

«Un des auteurs de l'assassinat d'Hervé Gourdel a été éliminé par l'ANP en octobre dernier»

Le ministre de la justice Garde des sceaux Tayeb Louh a indiqué mercredi à Alger qu'un des terroristes qui ont assassiné, fin septembre dernier, le ressortissant français Hervé Gourdel a été éliminé par les forces de l'armée nationale populaire lors d'une opération antiterroriste. «Il ressort de l'enquête sur l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel que l'un des auteurs de ce meurtre, identifié auparavant, a été éliminé en octobre dernier par les éléments de l'ANP dans le cadre d'une opération antiterroriste», a déclaré M. Louh à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au vote des projets de loi sur la création d'un fonds de pension alimentaire pour les femmes divorcées exerçant le droit de garde des enfants et sur les mutuelles sociales.

«L'enquête préliminaire dans cette affaire a permis d'identifier un nombre de terroristes responsables de l'enlèvement et de l'assassinat du touriste français, parmi lesquels figure le terroriste éli-

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le ministre de la Justice a indiqué à indiqué que ce fonds «à caractère humanitaire» constitue un nouveau jalon qui vient renforcer le système juridique à même de garantir la protection et la consolidation des droits de la femme et de l'enfant en Algérie». Ces deux catégories (femme et enfant) jouissent d'une attention particulière de la part du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a souligné à maintes reprises «l'impératif de consolider le cadre juridique spécifique à celles-ci», estimant que le texte de loi, adopté aujourd'hui, «est la consécration des orientations données par le Président Bouteflika

dans ce domaine». M. Louh a rappelé les efforts de l'Etat en matière de protection de la femme dans le cadre de la révision constitutionnelle de 2008 et de la loi électorale de 2012, grâce auxquelles les droits de la femme ont été consacrés et sa représentation renforcée au sein des assemblées élues.

Dans le cadre de l'enrichissement de l'arsenal juridique dans ce domaine, le ministre a annoncé que «le projet de loi amendant le code pénal relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes sera soumis prochainement à une commission ad hoc, outre l'examen de la loi sur la protection de l'enfant».

Derdouri met en avant la détermination de l'Etat à rattraper le retard dans l'utilisation des TIC

La ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri a affirmé mardi à Alger la détermination de l'Etat à rattraper le retard accusé dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication notamment l'Internet à travers l'ensemble du territoire national. «Des erreurs ont été commises lors de l'introduction des TIC pour ne pas leur avoir consacré assez de temps», a reconnu Mme Derdouri qui répondait aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance de débat général sur le projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques soulignant que les conditions «ne sont pas réunies pour ces technologies notamment en matière d'infrastructures».

Elle a cité, à titre d'exemple, l'introduction de la téléphonie mobile en Algérie qui a connu des erreurs au début mais aussi été rattrapée. S'agissant de l'Internet, la ministre a fait part de l'existence d'une «stratégie nationale de généralisation de l'utilisation de cette technologie au niveau national».

La généralisation de l'Internet et les différentes nouvelles technologies, a-t-elle poursuivi, «exige des fonds et du temps» affirmant, à ce titre, que l'Algérie «avance doucement mais sûrement» pour atteindre cet objectif.

Pour ce qui du classement de l'Algérie au bas de l'échelle en matière d'utilisation des TIC évoqué par certains députés lors du débat, Mme Derdouri a signifié que ce classement «ne constitue pas une référence». «Cette question n'intéresse pas l'Etat algérien qui préfère focaliser sur les efforts à déployer pour le développement et l'amélioration de l'utilisation de cette technologie». Les députés avaient mis en évidence lors du débat général le nécessaire rattrapage du retard accusé en matière d'utilisation des TIC en Algérie notamment l'Internet, et ce, en vue d'être au diapason des développements enregistrés dans ce secteur.



FEMMES

Des textes de loi en préparation pour protéger la femme contre toutes les formes de violence

Des textes de loi, destinés à renforcer la protection de la femme contre toutes les formes de violence, sont en préparation, a déclaré, mardi lors d'une rencontre à Tipasa, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer.

Mme Meslem a mis l'accent, à l'ouverture des travaux de la rencontre de sensibilisation sur la lutte contre la violence à l'égard de la femme, sur la volonté du gouvernement à mettre en place un arsenal juridique à même de réduire le nombre de cas de violence contre la femme et préserver ses droits, soulignant, à cet égard, la «détermination du gouvernement à lutter contre la violence et à assurer une meilleure prise en charge des femmes battues».

Le ministre a appelé à conjuguer les efforts afin de faire face à ce phénomène et l'éradiquer à la source, tout en plaident pour «l'ouverture d'un débat franc, sincère et transparent, impliquant toutes les composantes de la société, et essayer de trouver des solutions à ce phénomène qui ronge notre société». Elle a rappelé, lors de son intervention, les grands contours de la stratégie de lutte contre la violence contre les femmes mise en place par l'Algérie et qui s'articule, selon la ministre, autour de trois axes principaux, en l'occurrence la prise en charge de la femme battue, l'information, la sensibilisation et l'accompagnement de la femme, sur le plan socioprofessionnel, afin de faciliter son émancipation et son intégration dans le monde du travail. La coordinatrice du programme onusien de la femme en Algérie, Mme Christina Amaral, qui accom-



pagnait la ministre a souligné, de son côté, le côté positif des actions engagées dans ce domaine par l'Algérie et exprimé l'adhésion pleine et entière de l'instance onusienne aux efforts déployés par le gouvernement afin d'endiguer voire éradiquer ce phénomène.

Mme Amaral a évoqué le volet relatif au domaine de coopération entre l'Algérie et l'instance onusienne dans leur commune tâche contre la violence à l'égard de la femme, citant, dans ce contexte, le programme de formation et de perfectionnement du personnel chargé de l'accompagnement de la femme battue, conduit par le ministère de la Solidarité nationale. Elle a tenu à saluer l'action du gouvernement envers la femme à travers l'introduction de textes de loi criminalisant la violence au sein de la famille et le harcèlement en milieu professionnel.

SANTÉ

M. Boudiaf promet une "excellente nouvelle" aux médecins généralistes et paramédicaux

Le ministre de la Santé, de la population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a promis hier à Alger une "excellente nouvelle" pour les médecins généralistes et les paramédicaux, et déploré la "manipulation" ayant conduit à la grève des étudiants paramédicaux.

"Aujourd'hui, nous allons annoncer une excellente nouvelle aux médecins généralistes et les paramédicaux. Nous sommes étonnés de la grève car le syndicat a été reçu au ministère et nous pouvons vous assurer que dans 33 wilayas il y a 0% de suivi de la grève", a déclaré à la presse le ministre, en marge du premier Forum algéro-allemand ouvert à Alger.

Soutenant que "toutes les revendications ont été prises en charge", M. Boudiaf a ajouté qu'il n'y a pas conséquent, "pas de raison que la grève continue", déplorant une "manipulation" ayant conduit au mouvement de débrayage.

"On a fait croire aux étudiants en paramédical qu'en fin de cycle, leurs diplômes ne seront pas reconnus. La situation a été assainie et les cours ont repris, il n'y a plus de menace de grève", a explicité le ministre, réitérant la "disponibilité" de la tutelle pour le dialogue avec les partenaires sociaux.

Il a ajouté, à ce propos, que "toutes les revendications" de ces derniers ont été prises en charge, hormis celles des statuts. "La question des statuts n'est pas à l'ordre du jour et cela, ils le savent", a-t-il martelé.

Le syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) avait appelé en début de semaine à un débrayage en remettant sur le tapis un nombre de revendications.

S'agissant de celle inhérente au statut, le directeur de la communication au ministère de tutelle, Slim Belkessam, avait indiqué hier dans une déclaration à l'APS que son département avait, dès le début, informé le syndicat que ce point ne pouvait être à l'ordre du jour.

"Il s'agit d'un statut récent dont nous n'avons pas terminé l'application globale et une révision de ce statut ne pourrait se faire que dans un cadre du statut global de la Fonction publique", avait-il expliqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ LA SURETÉ NATIONALE MAINTIENT LA PRESSION 176 affaires liées à la propriété intellectuelle et industrielle traitées du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014

Quelque 176 affaires d'atteinte à la propriété intellectuelle et industrielle ont été traitées par la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) durant la période allant du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, a indiqué hier un communiqué de la DGSN.

Selon la cellule de communication de la DGSN, les éléments de police ont saisi "315450 supports contrefaçons contenant des œuvres artistiques sous forme de disques compacts (CD) piratés, 83666 cassettes et 13515 logiciels informatiques, impliquant 172 personnes qui ont été présentées aux juridictions compétentes".

La même source a indiqué que la DGSN "travaille constamment avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), saluant les efforts consentis par les services de la Sécurité nationale pour "mettre en échec la commercialisation des produits contrefaçons". Il est à rappeler que ce genre d'activité est "une violation flagrante de la loi" et porte atteinte aux marques déposées et aux agents agréés à travers le territoire national.

PARLEMENT

Adoption à l'unanimité du projet de loi sur les mutuelles sociales

Le projet de loi relatif aux mutuelles sociales a été adopté hier à l'unanimité par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière en introduisant des amendements en vue d'une reformulation de certains articles.



nées" à la mutuelle sociale. La retraite complémentaire est financée, selon l'article 17, à partir d'une caisse de retraite complémentaire créée par la mutuelle sociale". S'agissant de l'intégration de la retraite complémentaire au système de la carte "Chifa" et au système du tiers payant, le projet de loi permet aux assurés sociaux adhérents à la mutuelle sociale de bénéficier des avantages des deux systèmes suscités. Le texte de loi prévoit, en outre, des dispositions fixant "le taux maximum des dépenses de la

mutuelle sociale et son fonctionnement conformément aux critères de gestion adoptés par les caisses d'assurance sociale".

Le projet de loi fixe les conditions et les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des mutuelles sociales et s'inscrit dans le cadre de la réforme de la mutuelle sociale qui constitue un système de couverture sociale complémentaire du système national de sécurité sociale au titre des réformes réalisées au profit de ce secteur.

Le projet de loi compte des dispositions visant à renforcer le contrôle de la gestion financière et comptable des mutuelles sociales. A cette occasion, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a affirmé que son secteur veillera à l'élaboration des textes d'application de ce projet de loi en accordant la priorité à l'intégration des mutuelles sociales au système de la carte électronique Chifa.

Ce projet de loi, a-t-il ajouté, vient consolider le système national de protection sociale, "consacrer les droits des adhérents aux mutuelles, dynamiser les activités de ces dernières et aider à la réalisation de leurs objectifs".

LA PROTECTION CIVILE MET EN GARDE

Les accidents causés par les fuites de gaz

La direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger a mis en garde contre les dangers des accidents domestiques, notamment ceux causés par les fuites de gaz.

Cinquante (50) cas d'asphyxie dont trente-trois (33) au monoxyde de carbone ont été recensés depuis le début de 2014, a précisé hier le capitaine Saïd Belkacem, cadre à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, en marge du lancement de la semaine d'information et de sensibilisation aux dangers des accidents domestiques et d'asphyxie au gaz.

Parmi les personnes touchées, une (1) est morte asphyxiée au monoxyde de carbone. Seize (16) autres cas d'asphyxie au gaz naturel et au gaz butane ont été enregistrés à la même période.

Les autres cas d'asphyxie recensés sont dus à l'obstruction des voies respiratoires par des objets.

Par rapport aux trois précédentes années, le nombre d'interventions dans des cas d'asphyxie a diminué. En effet, 104 interventions ont été effectuées en 2012 contre 70 en 2013 et 49 en 2014, a-t-il précisé. Les visiteurs de l'exposition organisée à l'occasion de la semaine de sensibilisation pourront s'informer sur les dangers des fuites de gaz, les moyens de les éviter et les mesures à prendre en cas d'accident.

Selon Chetibi Hocine, représentant de la direction du commerce, le citoyen a sa part de responsabilité dans les accidents domestiques quand il néglige les normes de qualité lors de l'acquisition de chauffages au gaz.

Il a, à cet égard, rappelé que les inspections chargées du contrôle luttent contre les appareils contrefaçons qui présentent un danger pour la vie des citoyens. Des citoyens se sont demandé par quel moyen des appareils contrefaçons

pouvaient s'introduire dans le marché national alors qu'une telle opération devrait être contrôlée par les parties concernées, à l'instar de la direction du commerce.

La semaine d'information et de sensibilisation aux dangers des accidents domestiques et d'asphyxie au gaz est organisée par la direction de wilaya de la Protection civile afin d'informer et de sensibiliser les citoyens pour leur permettre d'éviter ce type d'accidents.

Le bilan 2013 de la direction générale de la Protection civile relatif aux accidents d'asphyxie au gaz faisait état de 230 décès à l'échelle nationale et 1.701 hospitalisations de victimes d'asphyxie.

En 2013, le ministère du Commerce a bloqué l'introduction au marché national de plus de 40.000 chauffages ne répondant pas aux normes, avait déclaré l'ancien ministre du Commerce, Musatapha Benbada.

SELON LE D^R KERRAR PRÉSIDENT DE L'UNOP

Le prix est un outil majeur de développement de la filière pharmaceutique

Par Sonia Belaidi

Le prix du médicament est un outil majeur de viabilité, pérennité et développement futur d'une filière de production pharmaceutique puissante et durable, a indiqué, mardi à Alger, le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie UNOP, le D^r Abdellah Kerrar.

« Le système de prix en vigueur a, jusque-là, démontré sa fiabilité et sa solidité car il a aidé à la promotion de capacités de production nationales en mesure de répondre de mieux en mieux aux besoins du marché national et de renforcer la production nationale de médicaments», a précisé le D^r Kerrar, lors d'un séminaire sur le médicament, organisé par l'UNOP. A la différence de nombreux autres secteurs de l'économie nationale, l'Etat intervient fortement dans la formation du prix de chaque médicament mis sur le marché, permettant, globalement d'encoura-

ger l'investissement et d'éviter les tensions inflationnistes, a-t-il ajouté. Il s'agit également, selon lui, de garantir un accès élargi aux soins au bénéfice de très larges couches de la population et jusqu'aux régions les plus reculées du pays. Par ailleurs, l'Algérie étant l'un des rares pays en développement à avoir créé une couverture sociale étendue et efficace et le système de prix en vigueur, est tenu également de veiller à la protection des équilibres des caisses de sécurité sociale, a-t-il ajouté.

De son côté, le membre du bureau exécutif de l'UNOP, D^r Aït Saïd Maliki, a relevé l'émergence de nouveaux et nombreux producteurs nationaux lesquels, dans un secteur technologique complexe, ont permis de mettre sur le marché des quantités croissantes de produits nouveaux.

La commercialisation de produits génériques de qualité a permis ainsi de tirer les prix vers le bas et de concilier parfaitement entre la générosité des ambitions sociales des pouvoirs publics et

l'accès élargi de la population à des soins et à des produits de qualité.

Pour sa part, le secrétaire général de l'UNOP, Nadir Abderrahim, recommande aux vues d'une bonne politique du médicament de fixer les prix des médicaments fabriqués localement pour l'encouragement effectif d'un investissement productif sur le marché.

Il est aussi essentiel de rémunérer décentement les producteurs nationaux, condition de base, pour l'attractivité du secteur, a-t-il noté. Pour M. Abderrahim, il est également nécessaire de préserver un équilibre, sur le moyen et long termes, dans les finances des caisses de sécurité sociale. « Il est incontestable que les tarifs de référence qui servent de base au remboursement sont la pierre angulaire de cet équilibre », a-t-il dit. Pour les producteurs et pour les investisseurs pharmaceutiques, le système en place a besoin de règles stables et d'une visibilité pour opérer des choix de gestion économique et financier pour garantir la rentabilité de leurs projets.

LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES JEUNES APPELLE À LA CRÉATION D'UN CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Khomri souligne la pertinence des résolutions

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a souligné mardi à Alger la qualité et la pertinence des résolutions proposées et suggestions émises par les jeunes, les experts et les acteurs socioéconomiques lors de la première Conférence économique et sociale de la jeunesse.

Au travers des travaux de cette conférence, nous avons enregistré avec satisfaction la qualité et la pertinence des résolutions, propositions et suggestions émises par les jeunes, les experts et les acteurs socioéconomiques. Nous en prenons acte ici et nous prenons donc rendez-vous avec l'Histoire », a précisé M. Khomri dans son allocution de clôture de la Conférence.

Nous prenons l'engagement pour être à ce rendez-vous et être ainsi à la hauteur des enjeux et des défis qui se posent à nous », a-t-il indiqué. Il a ajouté dans le même sens que les interventions ont toutes été d'une grande acuité et d'une richesse certaine, qui ont été unanimes à reconnaître et à endosser le vecteur central de la démarche du secteur qui est l'impératif d'intersectorialité, l'exigence de l'évaluation exhaustive et objective, et la nécessaire fédération des moyens pour une alternative fiable et viable en faveur de notre jeunesse et de ses attentes ».

Il a également indiqué que cette conférence a constitué aussi un moment intense de débats sur la jeunesse et sa nécessaire implication dans la préparation de l'après-pétrole où a été souligné l'urgence de la mobilisation de tout le potentiel national autour de ces vecteurs de croissance et de développement que sont l'agriculture et le tourisme. Lors des travaux d'ateliers, de très fortes orientations ont été données dans ce sens». A cette occasion, le ministre de la jeunesse a rendu hommage à l'Armée nationale populaire, qui l'a qualifiée de grande institution nationale, fierté de la nation toute entière». Elle constitue, a-t-il dit, ce grand creuset, d'incitation de nos jeunes qu'elle dispense et les postes d'emploi qu'elle offre. Elle est assurément une grande institution nationale pour le maintien et le renforcement de la cohésion nationale pour le brassage qu'elle impulse à travers le service national ».

UNE JEUNESSE RESPONSABLE ET AMBITIEUSE Un engagement pour l'avenir

Kamel Cherif

La Conférence économique et sociale de la jeunesse aura été, une nouvelle fois, une opportunité pour les plus hautes autorités du pays de réaffirmer leur ferme volonté et engagement de conduire l'Algérie vers la modernité. Une ambition qui ne saurait se concrétiser sans une jeunesse responsable, ambitieuse et bien prise en charge.

C'est dans cette optique que la Conférence de deux jours s'est tenue car il s'agit de maintenir l'Algérie sur la bonne voie et poursuivre son arrimage vers le savoir, la connaissance et la modernité. Il s'agit aussi d'être à la hauteur des enjeux et des défis qui se posent à une Algérie, un pays disposant de tous les moyens humains et matériels à même de le hisser au rang des pays émergents. En ce sens, les chancelleries européennes à Alger prévoient que l'Algérie deviendra à terme une puissance économique dans la région. Ces mêmes chancelleries ont considéré que l'Algérie dispose de ressources naturelles, en premier lieu les hydrocarbures lui assurant son développement. A ces richesses naturelles, s'ajoute un potentiel humain formé par les universités et les instituts algériens. Des potentialités bénéficiant de diplômes et de qualifications permettant à l'Algérie de mener à bien ses politiques et stratégies de développement.

Ce potentiel est enrichi par les nombreux partenariats contractés par l'Algérie avec des pays développés, ce qui permet aussi à sa jeunesse de mieux se former et se prendre en charge. A ce propos, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, n'a pas manqué d'affirmer que l'Algérie reste confiante dans l'avenir et s'apprête à entamer, dès 2015, l'édification d'une économie puissante et diversifiée avec comme socle une industrie florissante.

À l'évidence, c'est grâce à une jeunesse entreprenante et audacieuse que le pays pourra avancer et aller de l'avant. La nouvelle orientation pour la jeunesse algérienne tend en fait à préparer les générations futures à l'ère de l'après-pétrole, comme l'ont souligné les participants à la Conférence économique et sociale sur la jeunesse. Les vecteurs de croissance et de développement qui sont l'agriculture et le tourisme, en plus de l'industrie, devraient remplacer progressivement les hydrocarbures, lesquelles sont appelées à se tarir. En somme, cette Conférence est perçue comme un engagement pour l'avenir de la jeunesse algérienne et des générations montantes dans la mesure où elle a jeté les jalons d'une Algérie moderne qui comptera à l'avenir sur une richesse impérissable, à savoir sa jeunesse.

M. Sellal : «L'Algérie est libre dans ses décisions souveraines grâce à ses potentialités»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné, mardi à Alger, que l'Algérie était libre dans ses décisions souveraines grâce à ses potentialités estimant que l'édition d'une base économique solide et diversifiée constitue un pari pour l'Etat à partir de 2015.



Intervenant à la clôture de la Conférence économique et sociale de la jeunesse, M. Sellal a affirmé que l'Algérie était libre dans ses décisions grâce à ses moyens, soulignant l'importance de diversifier l'économie nationale et de ne pas compter uniquement sur la rente pétrolière qui «continuera de soutenir les efforts de l'Etat».

Affirmant que l'Algérie ne craint pas l'avenir, le Premier ministre a indiqué que le pari pour l'année 2015 est d'établir une économie nationale qui repose sur une base industrielle solide grâce aux hydrocarbures mais diversifiée. Il a insis-

té sur l'importance de la formation qui permettra aux jeunes, à travers les incubateurs et les start-up et l'aide de l'Etat, de générer la richesse devant améliorer le niveau de vie. Il a indiqué, dans ce cadre, que l'Algérie dispose d'une main d'œuvre qualifiée à même de lui permettre de réaliser les objectifs tracés.

M. Sellal a en outre précisé que l'Algérie qui compte actuellement 92 universités accueillant 1 800 000 étudiants poursuivra sa politique pour hisser le niveau davantage et réunir les moyens humains et matériels pour la ma-

trise des sciences et de la technologie. «On ne peut nier les efforts déployés par l'Etat en faveur des jeunes, car nous avons investi dans la formation, le meilleur investissement étant dans l'élément humain» a-t-il dit, ajoutant que de ce côté, l'Algérie est un exemple à suivre en matière de mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement.

Par ailleurs, le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'établir un Etat moderne tout en s'attachant aux fondements de notre identité, amazighité, Islam et arabe.

Institutionnalisation de la conférence économique et sociale de la jeunesse

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a annoncé mardi à Alger que la Conférence économique et sociale de la jeunesse sera institutionnalisée en rendez-vous annuel et cadre d'évaluation des politiques publiques d'insertion socioéconomiques des jeunes.

La Conférence économique et sociale de la jeunesse sera institutionnalisée «en rendez-vous annuel et cadre d'évaluation des politiques publiques d'insertion socioéconomiques des jeunes, dans les domaines de l'entrepreneuriat des jeunes, des start-up, de l'emploi et de l'insertion des jeunes dans le monde économique et le marché du travail», a précisé M. Sellal à la clôture de cette conférence tenue lundi mardi. Le Premier ministre a affirmé également l'inscription dans le Pacte économique et social de croissance d'un point relatif à l'examen des modalités d'insertion des actes de cette conférence lors de la

prochaine tripartite (gouvernement-syndicat-patronat). Soulignant la nécessité d'associer les jeunes algériens au processus du développement économique du pays, M. Sellal a réitéré l'engagement de l'Etat à accompagner cette frange de la société. «Nos jeunes doivent savoir que ce pays est le leur et que s'ils décident de s'engager dans son édification, ils nous trouveront toujours à leur côtés», a-t-il avancé. «Nous sommes en train de construire l'Algérie de demain : un pays réconcilié avec son identité et son histoire glorieuse, et en même temps, ouvert au monde et plein d'ambitions», a-t-il encore ajouté.

Il a rappelé, dans ce sens, une déclaration en décembre 2012 du Président de la République Abdelaziz Bouteflika qui avait affirmé : «Mon seul est que les Algériennes et les Algériens travaillent et vivent bien dans la paix et la prospérité, ouvrant la voie à une société harmonieuse dans laquelle

leurs enfants vivront mieux et pourront, avec confiance, regarder vers l'avenir». Le Premier ministre a appelé, à cet effet, tous les Algériens, sans exception, à participer à cette «formidable» entreprise de renouveau national. «De toutes les franges de la société, la jeunesse est certainement la plus concernée par l'édition de l'Algérie du 21ème siècle et son arrimage définitif au développement et au progrès», a-t-il soutenu. «La jeunesse est la plus belle des périodes d'une vie. C'est la passion, l'intransigeance et l'envie : l'envie de croire, l'envie de savoir et l'envie de vivre», a ajouté M. Sellal. Il a réaffirmé dans ce cadre que la mission du gouvernement était de faire que les jeunes algériens s'épanouissent pleinement dans la cellule familiale, au sein du système éducatif, au niveau des structures sportives et de loisirs. «Il nous appartient aussi de préparer leur passage à la vie active», a-t-il dit dans ce

sens. «Nous devons refuser que nos jeunes se laissent vivre et leur donner une ambition et des perspectives tant sur le plan personnel qu'à l'échelle nationale», a-t-il encore souligné.

Le Premier ministre a indiqué, par ailleurs, que cette conférence constituait une séquence «importante» du processus de concertation nationale autour des préoccupations de la jeunesse, saluant la pertinence de ses travaux qui ont mis en évidence, l'impératif de faire des jeunes un acteur majeur du développement et de croissance. Il a souligné dans ce cadre, l'exigence pour l'Etat, d'adapter ses structures, d'organiser le marché du travail ainsi que les différents dispositifs d'insertion aux aspirations et aux préoccupations des jeunes «enthousiastes, créatifs et parfaitement au diapason du développement mondial et notamment dans les domaines technologiques et scientifiques».

APS

UNIVERSITÉ Signature d'une convention entre l'université d'El Affroun et le CEIMI

Une convention de formation a été signée entre l'université Ali Lounissi d'El Affroun (Blida) et le Club des industriels et entrepreneurs de la Mitidja (Ceimi), a-t-on indiqué mercredi à l'université.

Selon la même source, les entreprises économiques (au nombre de 83) relevant du Ceimi s'engagent, au titre de cette convention, à assurer des stages aux étudiants de différentes spécialités.

En vertu de cette convention, signée mardi, l'Université d'El Affroun s'engage, pour sa part, à ouvrir de nouvelles spécialités répondant aux besoins des industriels et entrepreneurs adhérents à ce Club.

Le recteur, Boumaïza Saïd, a indiqué que l'Université Ali Lounissi «œuvre à assurer aux étudiants une formation adaptée avec les besoins du marché, conformément à la stratégie préconisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», est-il indiqué.

«Une option est également prise en vue de la signature d'autres conventions avec des entreprises économiques et de services, privées et publiques, non adhérentes au Club, en vue de rapprocher les étudiants du monde du travail», est-il ajouté.

Durant la cérémonie de signature de cette convention, le président du Club, Moula Kamel, s'est engagé à employer les majors de promotion de l'Université.

TAMANRASSET L'entrepreneuriat chez les jeunes, thème d'un atelier

La réalité de l'entrepreneuriat chez les jeunes, a constitué le thème d'un atelier organisé mercredi à Tamanrasset par le bureau de wilaya de la confédération générale des entreprises.

L'atelier, auquel ont pris part de jeunes entrepreneurs, des bureaux d'études, des élus locaux et des représentants de différents organismes de soutien à l'emploi, dans la wilaya, a mis en avant l'intérêt que porte l'Etat à la promotion et le développement dans les régions du Grand Sud, à l'instar de la wilaya de Tamanrasset qui connaît une intense activité de développement.

Le responsable local de la confédération générale des entreprises, Sidi M'hamed Boutki, a indiqué que l'association des acteurs locaux, à l'instar des entrepreneurs notamment les jeunes, les bureaux d'études et les autres acteurs, dans l'exécution des projets va permettre de contribuer à la fois au développement de leurs capacités et à la concrétisation des différents projets.

Le vice-président de la chambre de l'industrie et du commerce de Tamanrasset, Abdallah Zergui, a souligné, pour sa part, la nécessité d'œuvrer à l'amélioration des aptitudes professionnelles des opérateurs économiques locaux, entre autres les patrons de petites et moyennes entreprises, afin d'impulser le rythme du développement, dans les standards requis.

Les entrepreneurs et représentants des bureaux d'études ont, de leur côté, salué l'organisation de ce genre d'initiatives qui leur a permis d'être au fait des importants programmes de développement dont a bénéficié la wilaya au titre des différents plans de développement.

Ils ont, en outre, mis l'accent sur la nécessité de structurer les jeunes entrepreneurs au sein d'associations professionnelles à même de leur permettre d'être représentés auprès des organismes et services publics.

Convention Algérie-Banque mondiale sur l'amélioration du climat des affaires

Le ministère de l'Industrie et des mines et la Banque mondiale (BM) ont signé, mercredi à Alger, une convention portant sur l'assistance technique et l'accompagnement de cette institution financière internationale à l'amélioration du climat des affaires en Algérie.

Cette convention a été paraphée par le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, et le représentant résident de la BM en Algérie, Emmanuel Noubissié Ngankam, en présence de représentants de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et des organisations patronales.

A travers ce document, il s'agira pour cette institution de Bretton Woods d'apporter une assistance technique pour la réalisation d'une mission d'accompagnement et de «coaching» dans le but d'améliorer de manière significative le climat des affaires en Algérie.

Il permettra aussi d'instituer un mécanisme d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre du plan d'action du Comité dédié à l'amélioration de l'environnement des affaires en Al-



gérie, installé en mars 2013.

D'une durée d'une année, la mission de BM consistera à élaborer des outils opérationnels d'évaluation et de suivi, à organiser des séminaires de sensibilisation et d'échanges avec les acteurs du terrain ainsi que le coaching des membres de ce Comité et du ministère dans la prise en charge du processus d'amélioration du climat des affaires en Algérie, explique-t-on.

La finalité de la mission est d'aider à adopter des réformes pertinentes à travers des mesures d'assouplissement administratif pour redynamiser le processus de création d'entreprises et faciliter la tâche aux entrepreneurs. Elle permettra, par conséquent,

d'aider l'Algérie à occuper une place honorable dans le classement annuel «Doing Business» de la BM, qui mesure le climat des affaires et la facilité d'entreprendre dans 189 pays sur la base d'une dizaine d'indicateurs.

Lors de la cérémonie de la signature de cette convention, M. Bouchouareb a déclaré que cette mission serait «une occasion pour tout mettre sur la table et comprendre les mécanismes utilisés par la BM pour qu'on puisse améliorer notre classement», avançant que 2015 sera l'année de l'amélioration effective du climat des affaires en Algérie. Il annoncé, à cet égard, qu'une communication de son département ministériel serait transmise pro-

chainement au Premier ministre portant sur les mesures nécessaires pour l'amélioration de l'environnement des affaires de manière significative. De son côté, le représentant de la BM a salué la «détermination» et «l'engagement» du gouvernement algérien pour diversifier l'économie nationale et améliorer le climat des affaires.

Selon lui, cette convention devrait contribuer à faire de l'Algérie «une terre d'accueil aux investissements», expliquant que le déficit n'est pas seulement d'attirer le maximum d'investisseurs mais également d'investir dans des secteurs porteurs et créateurs d'emploi.

Le secrétaire général de l'UGTA, M. Abdelmadjid Sidi Saïd, a appelé, pour sa part, à un accompagnement «positif» de la BM qui doit, selon lui, «se baser sur la réalité algérienne et non pas sur des approches subjectives». L'Algérie a été classée à la 154e place dans le classement «Doing business» 2014, «un rang qui ne reflète pas les efforts entrepris par les pouvoirs publics ces dernières années», a noté le ministère de l'Industrie et des mines.

Pour la mise en œuvre de ce projet d'assistance technique, une délégation de la BM est attendue le 13 décembre à Alger.

ALGERIE-NIGER

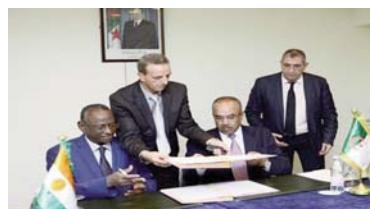
L'Algérie va soutenir l'enseignement et la formation professionnels au Niger

L'Algérie s'est engagée mercredi à soutenir l'enseignement et la formation professionnels au Niger avec la signature d'une convention de coopération entre les deux pays.

Ce procès-verbal a été signé du côté algérien par le ministre de l'enseignement et de la formation professionnelle, Noureddine Bedoui et du côté nigérien par le ministre des Enseignements professionnel et technique du Niger, Chaibou Dan Inna.

Dans son intervention à l'issue de la signature de ce procès-verbal final, le ministre nigérien a souligné que cet accord conclu avec l'Algérie va permettre au Niger «de faire face à des besoins cruciaux dans le domaine de la formation professionnelle».

«Cet accord va permettre la formation de formateurs nigériens en Algérie ainsi que le jumelage entre établissements de formation des deux pays», a-t-il ajouté. Le ministre de l'enseignement et de la formation professionnelle Noureddine Bedoui a an-



noncé de son côté la mise en place d'une commission consultative permanente pour superviser le secteur de la formation professionnelle au Niger.

«L'Algérie va veiller à la formation et le perfectionnement des formateurs nigériens dans le domaine de l'ingénierie pédagogique dans des filières liées à l'audio-visuel, la mécanique automobile, les arts et industries graphiques», a-t-il dit, ajoutant que l'Algérie accueillera au premier semestre 2015 un groupe de 15 nigériens devant être formés en Algérie.

Les deux parties vont également procéder à l'échange d'expérience dans les métiers de l'artisanat traditionnel des deux pays par le biais de jumelages entre différents établissements de formation professionnelle. Le ministre nigérien est arrivé dimanche à Alger à l'invitation de son homologue algérien, M. Noureddine Bedoui. Lors de son séjour en Algérie, il a visité plusieurs établissements et instituts nationaux de formation professionnelle implantés dans la wilaya d'Alger.

ALGÉRIE-CANADA

Signature à Ottawa d'un mémorandum d'entente en matière de coopération universitaire

Un mémorandum d'entente a été signé à Ottawa entre l'Algérie et le Canada dans le cadre du renforcement et du développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Ce document a été signé par la représentante de la commission nationale des universités algériennes, Chérifia Ouiza, et la représentante du Bureau canadien de l'éducation internationale (Bci), Karen McBride, à l'occasion du congrès annuel du Bci, tenu récemment dans la capitale canadienne.

Le Bci est un organisme qui fédère l'ensemble des établissements universitaires et de recherche canadiens et facilite les contacts à l'international. En vertu de ce mémorandum, les deux institutions s'engagent à «élaborer un programme de par-

tenariat répondant aux besoins de développement du secteur algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et à encourager et faciliter les conventions inter-universitaires autour de la mobilité des étudiants doctorants et des enseignants chercheurs, ainsi que la constitution de réseaux de recherche autour de thématiques cibles». Lors de la cérémonie de signature de ce mémorandum, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M'Hamed Mohamed Salah Eddine Seddiki, qui a conduit la délégation algérienne à ce congrès, a remis à Mme McBride deux documents relatifs à ce partenariat.

Ces documents comportent les termes de référence pour un programme de formation des enseignants universitaires algériens

et une liste de projets universitaires et de recherche issus du colloque de Tlemcen, tenu en février dernier et auquel ont contribué pas moins de 300 chefs d'établissements, experts et responsables algériens et canadiens.

Ces deux dossiers constituent la base pour la réédification du partenariat universitaire et de recherche algéro-canadien. Par ailleurs, la délégation algérienne a saisi l'occasion de ce congrès pour poursuivre les actions engagées dans le cadre du partenariat universitaire et scientifique algéro-canadien. A cet effet, les compétences universitaires et scientifiques algériennes établies au Canada ont exprimé le souhait d'une participation active aux programmes de développement de leur pays.

Medelci évoque avec son homologue béninois les questions en suspens à la CJCA

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a évoqué mercredi avec le président de la Cour constitutionnelle de la République du Bénin, président de la conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), Théodore Holo, les questions en suspens à la CJCA, a indiqué mercredi un communiqué du conseil.

La rencontre a porté sur les questions en suspens à la CJCA dont le siège permanent se trouve à Alger, ajoute le communiqué. M. Medelci a réitéré l'importance accordée par l'Algérie à la coopération africaine en matière de justice constitutionnelle, affirmant la nécessité de promouvoir le rôle de l'organisation conti-



nentale pour lui permettre d'atteindre les objectifs escomptés. Pour sa part, M. Holo a exprimé sa grande «admiration» pour l'Algérie et son rôle dans la création et le soutien à cette organisation africaine spécialisée dans le contrôle constitutionnel, insistant sur l'importance de la conférence tenue à Alger pour mettre en

exergue les développements enregistrés en Afrique en matière de Droit constitutionnel. Le président du Conseil béninois en visite à Alger avait pris part aux travaux de la conférence scientifique sur «l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique», organisée il y a deux jours par le Conseil constitutionnel.

Clôture de la conférence africaine sur «l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique»

La conférence scientifique africaine sur l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique s'est clôturée mardi à Alger, en présence du président du Conseil constitutionnel algérien, Mourad Medelci. La conférence à laquelle ont pris part des présidents de cours, de conseils constitutionnels et d'institutions équivalentes membres de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines, a permis de créer un espace d'étude et d'analyse des normes constitutionnelles, leur évolution, leur application et leur évaluation, à travers les expériences individuelles de plusieurs Etats africains.

Dans son allocution, M. Medelci a estimé que l'objectif suprême de ce genre de rencontre est de créer des passerelles de coopération et d'échange afin d'établir le contact entre les institutions constitutionnelles.

Exprimant sa «satisfaction» d'avoir réuni plusieurs présidents d'institutions et juridictions constitutionnelles, il a

qualifié les interventions de «haut niveau» permettant d'échanger les avis et les idées, «scientifiquement» sur le sujet et en toute «franchise».

Pour sa part, le Pr. Jean-Christophe Nze-Biteghe, du Gabon qui a présenté le rapport de synthèse des travaux a souligné que «la conférence a invité les uns et les autres dans ce continent à réfléchir sur les avancées en matière de droit constitutionnel et comment les quantifier».

Des enseignants africains spécialisés en Droit constitutionnel d'Algérie, d'Afrique du Sud, de Tunisie, du Nigeria, du Sénégal, du Bénin et du Gabon ainsi que des personnalités représentant la Commission africaine et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep), des présidents et des représentants d'instances constitutionnelles nationales ont animé la conférence pendant deux jours, organisée à l'occasion du 25e anniversaire de la création du Conseil constitutionnel.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Boudiaf plaide pour un partenariat «intelligent» et «gagnant-gagnant» avec l'Allemagne

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a plaidé mercredi à Alger pour un partenariat algéro-allemand dans le domaine de la santé qui soit «intelligent» et basé sur le principe du «gagnant-gagnant». S'exprimant à l'ouverture du premier forum algéro-allemand dans le domaine de la santé, M. Boudiaf a présenté, devant les partenaires allemands, les grandes lignes de la politique de modernisation et de réforme du secteur, en précisant les potentialités que celui-ci présente pour les investissements nationaux et étrangers. Il s'agit, a-t-il énuméré, des domaines de l'expertise, des médicaments, des équipements hospitaliers et enfin, de la mise à niveau des connaissances, précisant, néanmoins, la «préférence» pour le produit de l'investissement local et ce, «qu'elle soit la nationalité de l'investisseur». Tout en assurant ses vis-à-vis de l'existence de mesures «incitatives sécurisées par la réglementation financière en vigueur», à même d'encourager les potentiels investisseurs, le mi-



nistre a souligné également la «rentabilité» que la «taille» du marché de la santé est susceptible de procurer.

Relevant, par ailleurs, que la modernisation du système de santé participe à la politique du développement du pays, M. Boudiaf a observé que des domaines entiers du secteur constituent des «leviers structurants» de la politique de l'Etat et consistant en la diversification de l'économie, afin de sortir de la «logique rentière basée sur l'importation». Le ministre de la santé a, à ce propos, mis l'accent sur la notion de service public que doivent offrir aussi bien le secteur public que privé et ce, «sans discrimination de la nationalité» du capital, et rappelé que la réglementation nationale ouvre

pour le développement de notre partenariat et pour l'approfondissement des relations entre nos deux pays mais également entre nos deux peuples», a souligné, de son côté, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Goitz Lingenthal. Soulignant la densité de la coopération bilatérale dans le cadre de la commission mixte, l'ambassadeur allemand a relevé, par ailleurs, les nombreuses opportunités que l'Algérie recèle dans tous les secteurs, dont celui de la santé, et plaidé pour leur développement.

«Les entreprises allemandes peuvent être d'un grand apport pour le secteur de la santé en Algérie. Elles sont notamment engagées à l'étranger dans la construction des hôpitaux et la production pharmaceutique», a-t-il fait savoir. A noter enfin, qu'il s'agit du forum algéro-allemand sur la santé, des contrats sont susceptibles d'être conclus entre les représentants d'entreprises algériennes et allemandes, dont celles de renommée mondiale. «La santé peut être le premier secteur de choix

ALGÉRIE - EAU

M. Messahel reçu à Abou Dhabi par le vice-président du conseil des ministres émirati

Le ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a été reçu, mardi à Abou Dhabi, par Cheikh Mansour Ben Zaid Al Nahyan, vice-président du conseil des ministres, ministre des Affaires présidentielles dans le cadre de la concertation politique entre l'Algérie et les Emirats arabes unis.



M. Messahel s'est entretenu avec le vice-ministre du conseil des ministres émirati sur «plusieurs questions relatives à la coopération bilatérale et des questions politiques d'intérêt commun», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères qui précise que Cheikh Mansour «a affirmé que les Emirats sont déterminés à poursuivre le renforcement et l'élargissement de la coopération entre les deux pays au service des intérêts communs». Le ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines «a présenté un exposé sur des questions politiques et sécuritaires, ainsi que les développements de la situation dans la région notamment en Libye et au Sahel et les efforts consentis pour réaliser la sécurité et la stabilité», a ajouté le communiqué. M. Messahel a également tenu une séance de travail avec Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyan, ministre des Affaires étrangères avec lequel il a passé en revue «plusieurs questions politiques et la situation sécuritaire prévalant dans le monde arabe et échangé les vues concernant la situation en Irak et en Syrie, la question palestinienne et les progrès réalisés dans la lutte antiterroriste». Il a en outre évoqué «les développements dans la région du Sahel et en Libye et a expliqué les dimensions sécuritaire et politique de la situation dans ces deux pays et les efforts déployés par l'Algérie pour consacrer le dialogue entre les différentes parties pour rétablir la sécurité et de la stabilité dans la région». Les deux parties ont souligné «l'importance de poursuivre la concertation politique et l'échange de vues entre l'Algérie et les Emirats dans le cadre des relations bilatérales privilégiées».

DU 27 AU 29 NOVEMBRE EN POLOGNE

L'Algérie au 22^e Salon international du tourisme

L'Office national du tourisme (Onat) participera au 22^e Salon international du tourisme, prévu du 27 au 29 novembre à Varsovie (Pologne).

Cette participation entre dans le cadre de «la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme en Algérie au titre du Schéma directeur d'aménagement touristique 2030 qui vise à promouvoir la destination Algérie», a précisé mardi l'Onat dans un communiqué.

Le stand algérien qui occupera un espace de 150 mètres carrés mettra en avant certains aspects du potentiel touristique que recèle l'Algérie, les spécificités de la destination Algérie et la diversité de son patrimoine architectural», a précisé le communiqué. L'Onat compte mettre à contribution la chambre algéro-polonaise de tourisme pour que la participation algérienne au salon soit fructueuse.

Les précédentes participations de l'Algérie au Salon international du tourisme avaient été couronnées par la signature de plusieurs accords de partenariat entre opérateurs touristiques algériens et polonais et la création de la chambre algéro-polonaise de tourisme qui œuvre à favoriser l'échange d'expériences entre les deux pays dans le domaine du tourisme», a rappelé la même source. APS



CONSTANTINE Ouverture «imminente» d'un des principaux accès du viaduc transrhumel

L'ouverture à la circulation d'un des principaux accès du pont Salah-Bey (transrhumel) de Constantine est «imminente et devrait avoir lieu en début de semaine prochaine», a affirmé mercredi le directeur des travaux publics (DTP), Djamel-Edine Bouhamed.

Cette voie de communication reliant cet ouvrage d'art à la route nationale (RN) n°3 désengorgera la circulation dans toute la partie située sur les hauteurs de Constantine, notamment dans les alentours du quartier du Mansourah, a souligné le même responsable, mettant l'accent sur l'impact de cette route sur l'organisation de la circulation automobile dans le centre de Constantine.

Pour M. Bouhamed, l'utilité du pont Salah-Bey sera «de mieux en mieux perçue» au fur et à mesure de l'ouverture de ses différentes voies d'accès, actuellement en cours de réalisation à partir de plusieurs points névralgiques de la ville, à l'image des cités populaires Ziadia et Daksia.

Cet ouvrage d'art inauguré en juillet 2014 desservira également, à terme, l'autoroute Est-Ouest et l'aéroport international Mohamed-Boudiaf.

JIJEL ET EL MILIA Livraison «début 2015» des travaux de doublement de la RN 43 entre

Les travaux de doublement de la route nationale (RN) n° 43 dans sa portion reliant Jijel à El Milia seront livrés au début de l'année 2015, aussitôt après l'achèvement de la réception de deux grands ouvrages d'art, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur des Travaux publics, Brahim Medjili. S'agissant du pont sur l'oued Kebir, en phase d'achèvement dans la commune d'El Milia, «il ne reste plus que le revêtement en béton bitumineux dont le marché a été attribué à une entreprise spécialisée», a ajouté ce responsable. Par ailleurs, une étude a été réalisée pour le doublement de la RN 27 entre la localité d'El Milia et les limites administratives de la wilaya de Mila afin de «fluidifier l'important trafic automobile entre ces deux vilayats mitrophes», a encore fait savoir la même source.

En ce qui concerne le volet réalisation sur le terrain, l'opération a fait l'objet d'une proposition au ministère des Travaux publics en tant que «priorité», selon le DTP.

Le même responsable a en outre indiqué que la réalisation du futur viaduc de Ghar El Baz (ouest de Jijel) a été confrontée, à son démarrage, à des «contraintes géotechniques» qui nécessitent une campagne géotechnique complémentaire détaillée et une mise à jour de l'étude technique «afin d'éviter tout problème dans l'exécution de cet important ouvrage».

APS

BORDJ BOU ARRERIDJ

4ème congrès International sur la promotion de la recherche scientifique sous l'inspiration coranique

Mouad B.

Le 4^{me} Congrès international d'Eajaz a eu lieu, du 26 au 27 octobre à l'université Bachir Ibrahimi de Bordj Bou Arreridj, sous le thème "la promotion de la recherche scientifique sous l'inspiration coranique".

Le Congrès réunit des spécialistes de plusieurs pays dont Abdallah Ben Abdeazziz El Moslih, le SG de la Commission Internationale du Miracle Scientifique du Coran et de la Sunna et des chercheurs d'universités Algériennes. L'objectif principal de ce congrès étant de permettre le partage des connaissances scientifiques et techniques entre les spécialistes de la communauté scientifique nationale et internationale, les chercheurs, les étudiants, les acteurs économiques et les utilisateurs, et la contribution à la consolidation du plan d'action visant le développement d'une filière de recherche sur des bases scientifiques solides. Par ailleurs, cette rencontre se veut une plate-forme pour contribuer à la consolidation du plan d'action visant le développement de la recherche dans plusieurs domaines où se rencontre le Coran et la science. Ceci étant, le programme de ce congrès se focalisera dans un premier temps sur la présentation des différentes recherches entamées dans ce cadre. Par ailleurs, des orientations stratégiques de re-



cherche seront également au centre de cette rencontre afin de garantir le développement scientifique dans ce domaine mais aussi pour assurer une meilleure préservation de cette ressource. « nous nous sommes assignés comme devoir de servir l'humanité en allant à la recherche de tout ce qui peut être durablement utile à l'humanité, et ce, en démontrant que notre religion est la religion du savoir qui exhorte à la recherche de la vérité, autant qu'elle exhorte à la créativité, au progrès, à l'utilisation des moyens matériels et rationnels du développement. De même, l'on doit démontrer aussi que notre religion exhorte à participer à l'émergence de civilisations qui favorisent l'amélioration des conditions de vie humaine, et ce, en faisant régner la justice et en utilisant le savoir comme un outil au service de l'humanité et non comme un martau qui démolit et détruit », dira le docteur Abdallah Ben Abdeazziz El Moslih.

Au programme de ce congrès, axé sur la promotion de la recherche scientifique sous l'inspiration coranique dont on note en premier lieu l'apport des chercheurs universitaires dans l'explication scientifique. Notons dans ce sens que cet axe sera dédié à l'exposition des derniers acquis dans ce domaine ainsi qu'à la gestion actuelle des recherches. Un deuxième se focalisera sur les itinéraires techniques et scientifique, et ce, en mettant en avant la valorisation des contenus du Coran et de la Sunna ainsi que les nouvelles techniques de recherche. « D'autres axes liés à la valorisation des résultats de recherches sont également au programme de cette rencontre. Les autorités compétentes ne cessent de déployer des efforts pour encourager la recherche scientifique sous toutes ses formes », dira M. Guissoos Mokhtar, un des organisateurs de ce Congrès. En effet, ce domaine a vécu au cours de ces dernières années sur le rythme d'une vraie stratégie de développement.

EL EULMA (SÉTIF) : EDUCATION Le manque de chauffage perturbe les cours dans un CEM

De Sétif : Azzedine Tlouri.

Au moment où l'Etat a consenti des sommes colossales pour les constructions scolaires tous paliers confondus, il ya a encore certaines anomalies incombant à certains responsables qui ne jouent pas le jeu pour rendre plus agréable les établissements éducatifs à nos enfants.

Durant deux jours, les professeurs du collège d'enseignement moyen Benouna Said, situé près de la grande cité Gouatli d'El Eulma, excédés ont arrêté toutes activités dans leur établissement afin de protester contre le manque de chauffage dans les

salles de classe qui perdure, disent-ils, depuis des semaines déjà, notamment en cette période froide de l'hiver qui s'est installé dans les Hauts-Plateaux, rendant l'enseignement très difficile, voire impossible.

Devant cette situation difficile, les professeurs se sont résignés de ne pas reprendre les cours et le travail jusqu'à ce que le chauffage soit rétabli dans les salles de classe. Les élèves qui ont souffert du froid ont refusé à leur tour de reprendre les cours si le chauffage ne sera pas rétabli. Ceux qui ont réchauffé, les élèves étaient contraints de garder leur manteau et leurs habits chauds, ce qui ne permet pas de travailler dans de bonnes conditions. Malgré

les multiples rappels et plaintes émanant des professeurs et des élèves, la situation est restée en l'état. Pour se justifier, les responsables de l'établissement ont évoqué une fuite de gaz qui ne permet pas de chauffer toutes les salles, tout en soulignant qu'ils avaient saisi la direction de l'éducation à ce sujet afin de débloquer les crédits nécessaires pour la réfection et la réhabilitation du réseau de distribution du gaz naturel.

À ce sujet, un responsable de la direction de l'éducation a reconnu ces faits pour être au courant du problème qui sera réglé, a-t-il dit, dans les meilleurs délais possibles afin que les élèves reprennent leurs cours.

UNIVERSITÉ DJILALI BOUNAAMA KHEMIS MILIANA 2ème workshop sur le monde agricole et économique

Salim Ben

«Meeting the expects of agriculture and have an economic vision.» La faculté des sciences de la nature et de la vie et des sciences de la terre, de l'université Djilali Bounaama de Khemis Miliana, en collaboration avec les directions de la wilaya d'Aïn Defla et plusieurs partenaires, a organisé le 2ème workshop du 26 au 27 novembre sous le thème «L'université au service du secteur agricole et économique».

Ce 2ème workshop, placé sous le signe de l'ouverture et de l'échange entre l'Université et le monde Agricole, a rassemblé les acteurs du monde agricole, économique et de la qualité de l'air, sur la question de l'importance de l'investissement agricole et les mesures prises par l'état pour faciliter les tâches aux investisseurs. Selon plusieurs participants, il a pour objectif de faire le point sur l'état de la recherche agri-

cole en Algérie, promouvoir la coopération scientifique et technique et établir des relations étroites entre les chercheurs de l'université et le secteur agricole, fusionner les compétences, accorder aux étudiants des différents Master en (agronomie, agro sciences, eau et environnement...etc.), une option de se modeler une idée sur les domaines d'investissement et les organismes recruteurs dans le domaine de l'agriculture.

Pour Melle Temmar Rokia chargée de la formation à l'institut technique de l'élevage (ITELV Baba Ali) «Les activités de l'ITELV se développent autour de 5 axes fondamentaux. Formation, vulgarisation et appui aux producteurs, vétérinaires et biologistes, alimentation et nutrition et aussi amélioration génétique et reproduction. Nous opsons aussi pour les échanges et jumelage avec les autres pays comme l'Italie la Grèce, la France et l'Espagne». Pour la laiterie des Arribis qui a placé un stand pour déguster ses produits, Melle Bentoumi

Zineb, responsable de la qualité nous a dit «Notre entreprise est fonctionnelle depuis le début des années 90, nous avons plusieurs produits et nous comptons renouveler l'emballage et améliorer la qualité de plusieurs produits afin de satisfaire nos clients» le directeur de l'ANDI à assurer que leur rôle reste à accompagner les entreprises et les investisseurs et soutenir leur dossier selon les derniers facilitations opérées par l'Etat ».

Ce 2ème workshop qui a rassemblé plus de 30 participants venant de plusieurs wilayas du pays pour présenter leur savoir faire, a signalé aussi des interventions des directeurs de la DSA, de la pêche, des forêts, de l'environnement, des ressources hydrauliques et celui du commerce et il verra aussi la signature de plusieurs pactes économique entre les entreprises et les instituts participants. Les étudiants de l'université ont apprécié cette rencontre agricole et il l'ont trouvé très bénéfique pour leur parcours universitaire.

TINDOUF

Appel à la création d'une base de données sur l'autisme infantile

Les participants à un séminaire sur «l'autisme infantile», tenu mercredi à Tindouf, ont plaidé pour la création d'une base de données sur les cas d'enfants autistes, à échelle de wilaya et national, pour faciliter la prise en charge de cette catégorie sociale.



Les intervenants ont mis l'accent aussi sur la conjugaison des efforts de tous, pour une meilleure prise en charge des enfants autistes et la sensibilisation de la société sur ce type de troubles psychologiques.

La psychologue Siham Bousbiat, de l'université d'Annaba, a présenté un exposé sur cette maladie, les méthodes de son diagnostic, ainsi que sur le traitement et la prise en charge des autistes. Elle a suggéré, pour une meilleure prise en charge de cette catégorie d'enfants, l'ouverture d'un large débat et l'échange d'idées pour atteindre un consensus dans la dénomination des comportements du malade et l'uniformisation de la terminologie liée à la maladie.

Cette rencontre scientifique de deux jours devra examiner une série de questions et recommandations adoptées lors du séminaire régional qu'avait abrité Tindouf l'an dernier, avant de passer en revue les résultats du sondage mené, dans ce cadre, par les services de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), ont indiqué les organisateurs.

Le séminaire qui abrite la maison de jeunes «Baztami Redouane», avec la participation de psychologues, psychiatres, orthophonistes, pédiatres et autres médecins généralistes,

vise le soutien des familles d'enfants autistes et l'orientation des malades, sur la base de programmes pédagogiques, a indiqué le directeur de l'ODEJ de Tindouf.

Selon Mokhtar Mediene, trois ateliers ont été mis en place pour examiner les concepts et analyse des données, le diagnostic et la définition des cas à prendre en charge.

Initiée par l'ODEJ, cette rencontre a regroupé également des représentants des cellules d'écoute au niveau des ODEJ, des directions de la santé et de l'action sociale (DAS), ainsi que ceux du centre psychopédagogique et des jardins d'enfants.

SECTEUR DE L'EDUCATION

L'initiative «Aide ton enfant à réussir» lancée à El-Oued

Une initiative intitulée «Aide ton enfant à réussir» a été lancée, mercredi à El-Oued par le centre d'orientation scolaire relevant de la direction locale de l'éducation.

Visant l'amélioration du niveau scolaire de l'élève, cette action locale vise l'amélioration des capacités d'assimilation et d'apprentissage chez les élèves se présentant aux différents examens scolaires des trois paliers, ainsi que la sensibilisation des parents d'élèves sur leur nécessaire adhésion à cette initiative instructive, a indiqué le responsable de la cellule de communication à la direction de l'éducation, Youcef Rezzag Salem.

Déplorant le «recul» du niveau scolaire, M. Rezzag Salem a appelé les partenaires de l'éducation, associations de parents d'élèves et syndicats du secteur, à contribuer à la valorisation des valeurs morales par la lutte contre la violence en milieu scolaire qui entrave l'élevation du niveau scolaire.

Dans l'optique de généraliser l'initiative, le même responsable a fait partie de la mobilisation de différents partenaires sociaux, dont les secteurs de la jeunesse, des sports, de la culture, des affaires religieuses, de la formation professionnelle, des associations de parents d'élèves et de la radio régionale d'El-Oued.

L'animation de communications de vulgarisation, des émissions radiophoniques, de rencontres de proximité, la distribution de dépliants, l'organisation d'expositions, en plus de la contribution des imams, sont autant d'action intermédiaires et de mécanismes mis en œuvre pour assurer le succès de cette initiative.

Le programme de cette initiative, lancée depuis la maison de la Culture Mohamed Lamine Lamoudi, en présence des autorités locales et des cadres du secteur de l'éducation, prévoit également la généralisation de cette action pour toucher l'ensemble des 30 communes que compte la wilaya d'El-Oued.

UNIVERSITÉ-RENCONTRE

Colloque international à Tlemcen sur le penseur Jacques Derrida

Un colloque international sur la pensée de Jacques Derrida et ses contemporains s'est ouvert mercredi au palais de la culture «Abdelkrim Dal» de la ville d'El-Oued. Organisé conjointement par le laboratoire de la phénoménologie et ses applications de l'université «Abou Bakr Belkaïd» et la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen, ce colloque vise un double objectif, célébrer la journée mondiale de la philosophie qui coïncide avec le 26 novembre de chaque année et rendre hommage au grand penseur Jacques Derrida né à Alger en 1930, dix ans après sa mort survenue en 2004, a indiqué son président, le professeur Boudouma Abdelkader.

Cette rencontre, à laquelle prennent part des chercheurs, des philosophes, des écrivains et des enseignants de diverses universités d'Algérie dont le professeur Mustapha Chérif et le romancier Amine Zaoui, du Maroc, de Tunisie et de France, constitue une occasion pour mettre la lumière sur l'œuvre et la pensée du grand penseur contemporain, Jacques Derrida.

Les communications présentées lors de cette première journée du colloque de deux jours ont porté sur des questions philosophiques telles que la grammaire et la déconstruction, qui est l'essence et la base même de sa pensée, devenue un courant philosophique.

Les conférenciers tenteront également des analyses profondes et une approche entre Jacques Derrida et un nombre de philosophes connus tels que Jean-Jacques Rousseau et Platon sur la question de l'écriture, de la problématique de traduction et autres aspects, afin d'enrichir les connaissances des étudiants de la filière philosophie.

Cette rencontre succédant à un autre colloque en 2006, intitulé «Derrida à Alger», permettra aux chercheurs de faire une lecture analytique de la philosophie de ce grand penseur et l'impact et l'influence qu'elle exerce encore sur la philosophie contemporaine, a-t-on souligné.

BEJAIA BRÈVES Encore un sit-in...Chemini veut son gaz naturel

«Pour le raccordement de tous les foyers de la daïra de Chemini au gaz naturel et dans l'immédiat!», c'est le maître-slogan de quelques trois cents habitants de la daïra de Chemini «descendus» à Bejaia pour y organiser un sit-in devant le siège de la wilaya. Les initiateurs de cette revendication sont regroupés au sein de «La coordination des citoyens de la daïra de Chemini» et «déplorent», dénoncent «l'exclusion de Chemini de la 2ème tranche du programme quinquennal 2010-2014». Les citoyens de Chemini ont tenu à rappeler, à travers un «communiqué No 13», qu'«Alfadou (Chemini) était le PC de la wilaya 3 qui donna de nombreux officiers à la guerre de libération et autant de martyrs...».

Journées de la pêche artisanale

Les journées de samedi 29 et dimanche 30 novembre 2014 sont consacrées «journées de la pêche artisanale», organisées de concert par la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Bejaia, l'association Assirem Gouraya et l'association culturelle et écologique Les Aiguades sous le haut patronage de MM. Le ministre de la pêche et des ressources halieutiques et le Wali de Bejaia. Le thème retenu pour cette manifestation est «Préservation des ressources halieutiques et du développement durable». Au programme : Cérémonie d'ouverture, visite des stands, remise de kits poissonniers ambulantes consistant chacun en 01 moto avec une cabine en remorque (des cadeaux dans le cadre de l'ANGEM), visite guidée par des professionnels de la pêche à travers le port, concours de dessin pour les enfants, concours culinaire exclusivement axé sur la confection de plats de poisson, concours de ramassage, remise de récompenses à des pêcheurs ainsi qu'aux lauréats des concours... De la succulente friture de sardines et autres variétés de poisson de la magnifique baie de Bejaia au bord de l'eau en perspective....

A. B.

ALGÉRIE-FRANCE Le rôle des médias dans la guerre de libération nationale évoqué à Ain Temouchent

Le rôle des médias dans la guerre de libération nationale a fait l'objet d'évocation, lors d'une rencontre organisée, mercredi à la salle des conférences du centre universitaire «Belhadj Bouchaïb» d'Ain Temouchent, par la direction des moudjahidines de la wilaya.

Les participants à cette rencontre ont rappelé, dans ce sens, l'action de mobilisation du peuple autour de la révolution de novembre 1954, notamment à travers la voix du défunt Aissa Messaoudi.

Organisée dans le cadre des festivités commémorant le 60ème anniversaire du 1er novembre, cette journée a été consacrée, en grande partie, à la vie et l'œuvre de ce journaliste de la première radio algérienne émettant pendant la guerre de libération nationale.

Le regretté Aissa Messaoudi, un nationaliste de première heure qui a, par sa voix d'une puissance de persuasion incomparable, su défendre et porter très haut la cause algérienne, a-t-on soutenu.

Des témoignages de moudjahidines présents à cette rencontre ont évoqué que plusieurs Algériens ont rejoint leurs frères de combat après avoir entendu la voix d'Aissa Messaoudi. «Rares étaient ceux qui restaient insensibles en écoutant cette voix», a-t-on souligné ajoutant que «son timbre résonnait profondément dans les cœurs et les âmes».

A cette occasion, plusieurs communications ont été animées par des universitaires dont l'historien Guenaneche de l'université d'Oran qui a souhaité que la nouvelle génération s'inspire de ces faits pour poursuivre l'œuvre des chouhada et moudjahidine et édifier un pays développé.

APS

Sélection prochaine des bureaux d'études pour l'aménagement des parcs industriels

Par Hayat Lazri

L'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) a lancé, récemment, un avis d'appel à présélection national et international en vue d'établir une «short-list» des bureaux d'études qui seront chargés de l'aménagement des parcs industriels. Cet avis d'appel, premier du genre de cette agence,

permettra de désigner les bureaux d'études ou groupements chargés de la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre de parcs industriels s'étalant sur une superficie totale de 12.000 hectares au niveau national, a indiqué le Directeur général de l'Aniref, M. Hammouche, dans un entretien à l'APS. Il s'agira de lancer des appels à présélection et d'évaluer les soumissions en une seule fois pour établir cette «short-list» à partir de laquelle seront sélectionnés les bureaux d'études, et ce, au fur et à mesure des besoins d'aménagement des parcs industriels. «Face à l'importance accordée par les pouvoirs publics au foncier industriel et à l'urgence de la mise en place de ces parcs, il a été opté pour cette démarche de pré-qualification technique de bureaux d'études afin d'éviter les procédures administratives trop lentes et d'accélérer les délais de réalisation», explique M. Hammouche. L'ouverture des plis des soumissions est prévue le 16 décembre prochain, sachant que les bureaux d'études-candidats doivent justifier d'une expérience dans les projets d'envergure en matière d'aménagement d'espaces urbains d'au moins 50 hectares ou de réalisation d'hôtels 5 étoiles et d'édifices de grande envergure. Le même responsable assure que les bureaux d'études intéressés par ce projet seront traités sur un pied d'égalité qu'ils soient nationaux ou étrangers.

GUELMA Une récolte de 107.000 qx d'olives attendue

La production d'olives devrait atteindre, cette année dans la wilaya de Guelma, un peu plus de 107.000 quintaux contre 72.680 quintaux au terme de la précédente saison, a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles.

Cette production sera le fruit de l'exploitation de 43.756 oliveraies productifs sur une superficie de 4.566 hectares, selon la même source qui table sur un rendement moyen de 24 quintaux à l'hectare. Un rendement qui pourrait être, toutefois, «également» compromis du fait de la sécheresse ayant prévalu durant la période de floraison. L'oliveraie de Guelma se concentre notamment dans les communes d'Oued Cheham, Hammam N'baïs, Mdjez Sfa, Bouchegouf, Guelaa-Bousbaâ, Bouati et Roknia. Sa superficie totale atteint les 9.033 hectares dans les 34 communes de la wilaya. S'agissant de la transformation, les services agricoles escomptent l'extraction, dans 15 huileries opérationnelles dans cette wilaya, de 18.727 hectolitres d'huile d'olive avec une moyenne de 18 litres par quintal. Un programme retenu par les pouvoirs publics, portant sur la plantation, entre 2010 et 2014, de quelque 10.000 hectares d'oliviers dans la wilaya de Guelma, sera prochainement clôturé avec succès, a-t-on encore souligné à la direction des services agricoles.

EL-BAYADH Opération de régularisation du foncier agricole

Une opération relative à la régularisation de la situation des exploitations agricoles ne disposant pas de titre foncier a été entamée dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris hier des responsables de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Au moins 189 dossiers concernant la régularisation du foncier ont été approuvés par la commission de wilaya chargée de cette opération, durant le mois courant, et concernant des exploitations agricoles situées dans les communes de Brezina, El-Ghassoul, Kerakda et Bousseghoune, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'ONTA, Amir Ramdane. L'opération permet aux propriétaires de ces exploitations agricoles d'obtenir leurs actes de concession, en vue d'exercer leurs activités d'une façon légale, a-t-il ajouté. Ces actes de concession donnent aux agriculteurs la possibilité de bénéficier de plusieurs dispositifs d'aide et de soutien agricole mis en place par l'Etat, notamment le crédit «Ettahadi», a-t-il souligné. La régularisation du foncier agricole touchera progressivement toutes les exploitations agricoles et d'élevage qui ne possèdent pas de titres de propriété foncière, à travers l'ensemble de la wilaya d'El-Bayadh, sur la base d'inspection effectuées sur terrain et l'avancement de la réalisation des plans cadastraux, signalent.



Un nombre de 21 sites identifiés pour abriter les parcs industriels

l'aménagement, ces parcs disposeront notamment de l'éclairage public, des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau, des stations d'épuration, des voiries, d'espaces verts et de services d'appui à l'investissement comme les banques et les assurances.

Une des spécificités de ce projet d'aménagement est que la nouvelle conception de ces futurs parcs industriels prévoit une spécialisation des activités pour chaque zone composant ce parc en prenant en considération les besoins de la région concernée. A l'effet d'améliorer davantage l'offre foncière, un programme de réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activités a été engagé par les pouvoirs publics depuis ces dernières années, rappelle-t-on.

Concernant la deuxième phase du projet, une autre «short-list» de présélection d'entreprises, qui seront chargées de la réalisation de ces parcs industriels, sera établie avant même la fin des études pour la maîtrise d'œuvre élaborées par les bureaux d'études.

«Pour gagner du temps et accélérer les délais, ces entreprises seront sélectionnées pour être prêtes à entamer les travaux de réalisation une fois que les études auront été achevées», avance le Directeur général de l'Aniref, précisant que ces sociétés doivent répondre à certains critères permettant de garantir la qualité des travaux pour être conformes aux standards internationaux de réalisation des parcs industriels.

Les travaux seront lancés sur 21 sites déjà identifiés en attendant que d'autres assiettes foncières soient dégagées. Au niveau de

tion des activités pour chaque zone composant ce parc en prenant en considération les besoins de la région concernée. A l'effet d'améliorer davantage l'offre foncière, un programme de réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activités a été engagé par les pouvoirs publics depuis ces dernières années, rappelle-t-on.

Un total de 168 opérations de réhabilitation avaient été menées tandis que d'autres avaient été lancées à travers des programmes complémentaires et de développement spéciaux touchant le Sud et les hauts plateaux. Malgré ces efforts, une pression s'exerce toujours sur l'offre du foncier industriel. C'est dans ce sens que le gouvernement a engagé un programme prévoyant l'aménagement de 49 nouveaux parcs industriels pour un montant de 288 milliards de DA, permettant une densification du tissu industriel.

CAARAMA ASSURANCES Ouverture d'une première agence commerciale à Ben Aknoun



R.Rachedi

La compagnie CAARAMA Assurances, entreprise publique leader en assurances de personne, a procédé hier à Ben Aknoune (cité Sahraoui, à proximité de TLS Contact), à l'inauguration de sa première agence commerciale.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président-directeur général de la CAAR Brahim Djamel



Kassali, du P-DG de la CAARAMA Mokhtar Naouri et des cadres de la compagnie. Lors de son discours, Brahim Kassali, a déclaré que l'ouverture de cette première agence constitue une étape importante pour l'avenir de la compagnie qui a déjà 3 ans d'existence. «Toutes les conditions sont réunies pour satisfaire la clientèle. La CAARAMA dispose à présent d'une identité visuelle qui lui permet de se distinguer de la concurrence. C'est

à travers le réseau d'agences que la compagnie peut développer son chiffre d'affaires. Le personnel, composé de technico-commerciaux, a également un important rôle à jouer» a souligné le PDG de la CAAR. De son côté, Mokhtar Naouri, a salué l'ensemble du personnel de la CAARAMA, qui ont contribué, de près ou de loin, à l'ouverture de cette première agence. «Il est temps pour la CAARAMA d'avoir son propre réseau qui lui permet-

tra de vendre ses produits. Notre souhait est de faire de celle une référence et un modèle pour les agences futures» a-t-il ajouté.

Avec un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de DA, CAARAMA Assurances a réalisé un chiffre d'affaire de 1,2 milliards de DA et couvre plus de 100 000 familles grâce à son produit-phare «Djemaâtna» destiné à la protection des salariés et de leurs familles.

R.R.

BOUMERDÈS

Plus de 41 millions de litres de lait cru de vache produits en 10 mois

Une production de plus de 41 millions de litres de lait cru de vache a été réalisée durant les 10 derniers mois à Boussemrède, a indiqué hier le responsable de la Direction des services agricoles (DSA). Cette quantité de lait «dépasse de loin celle produite, à la même période de l'année dernière, qui n'avait pas dépassé les 38 millions de litres», a précisé à l'APS Mohamed Kherroubi, qui prévoit une bonne performance pour la filière qui devrait dépasser, à la fin de l'année, l'objectif de 48 millions de litres fixé par son contrat de performance. Parallèlement à cette amélioration dans la production de lait, la collecte de lait cru a enregis-

tré un «bon qualitatif», comparativement aux saisons écoulées, en atteignant, à la même période, 20 millions de litres. Un chiffre considéré de «bon augure» pour la filière, qui s'attend cette année, à dépasser l'objectif des 23 millions de litres de lait collectés, fixé par son contrat de performance, se félicite-t-on à la DSA. Selon la DSA, ce volume de lait collecté est le fait d'une quarantaine de collecteurs agréés qui l'écoulent au profit d'unités de transformation des vilayats de Tizi-Ouzou (60%) et Boussemrède (30%), tandis que le reste est destiné aux wilayas d'Alger et de Béjaïa. Le lait non collecté est destiné à la consommation personnelle et

aux restaurants, a-t-on signalé. Pour les responsables du secteur, cette performance est le résultat direct des incitations financières introduites au profit de la filière, conjuguées aux facilitations intervenues dans les procédures administratives, ainsi que l'introduction de méthodes modernes d'exploitation. Outre la disponibilité de l'aliment de bétail et la hausse du nombre d'éleveurs bovins laitiers, estimé actuellement à 2500, le développement du cheptel bovin de la wilaya est l'autre facteur à l'origine de la progression de la filière, qui compte 16.000 têtes bovines actuellement, contre 4400 têtes en 2008, est-il signalé.

EL HARRACH

Il tue son voisin, 16 ans de réclusion criminelle

L'affaire est jugée en session criminelle en ce mois de novembre 2014.

Les faits remontent au 16 octobre 2012.

A.Ferrag

Les faits de cette triste affaire ont eu lieu à El Harrach. Un crime commis par Mourad âgé de 28 ans sur la personne de son voisin Toufik âgé de 26 ans, personne n'avait vu ce qui s'était passé entre eux.

En ce jour fatidique Mourad et Toufik se disputent un bon moment. Alertés par les cris, tous les voisins présents accoururent, mais c'est trop tard, Toufik avait reçu 2 coups de couteau donné par son voisin Mourad.

Les voisins s'empresseront de l'éva-



cer vers le CHU mais vu la gravité de sa blessure, les médecins n'ont pas pu le sauver. Il décède quelques minutes plus tard dans le bloc opératoire.

Les enquêteurs ont procédé à l'arrestation de Mourad.

Présenté au parquet, sous le chef d'inculpation d'homicide volontaire, il a été écourté.

Le jour du procès, Mourad ne nie à aucun moment les faits retenus contre lui. Il a déclaré à la barre : « Je n'avais nullement l'intention de le tuer, mais seulement de lui faire peur. »

Les faits sont clairs et le représen-

tant du ministère public relatant les faits contenus dans le dossier ne fait que les décrire afin de prouver toute la sauvagerie de l'accusé envers son voisin. Il prie la cour de ne lui accorder aucune clémence. Il requiert ensuite une peine de 18 ans contre l'accusé.

L'avocat de la défense demande la requalification du chef d'accusation en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

À l'issue des délibérations, Mourad est déclaré coupable et condamné à 16 ans de réclusion criminelle.

SAÏDA Saisie de plus de 21 grammes de cocaïne et arrestation de deux personnes

Les éléments de la sûreté de wilaya de Saïda ont opéré, cette semaine, la saisie de 21,2 grammes de cocaïne et l'arrestation de deux personnes, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Exploitant des informations, ils ont suivi les mouvements d'un émigré algérien établi en France versé dans le trafic de drogue à

Saïda et ont réussi à trouver, à bord de son véhicule, la quantité de drogue saisie.

Le mis en cause et son acolyte ont été aussitôt arrêtés et présentées lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda, qui a placé le premier sous mandat de dépôt et l'autre sous contrôle judiciaire, selon la même source.

PROTECTION CIVILE

Légère baisse des cas d'asphyxie par inhalation de monoxyde de carbone à Constantine

Le nombre de cas d'asphyxie par inhalation accidentelle de monoxyde de carbone a « légèrement baissé » dans la wilaya de Constantine où les éléments de la Protection civile ont eu à intervenir à 36 reprises en 2014 contre 43 en 2013, a indiqué hier un officier de ce corps constitué. S'exprimant en marge du coup d'envoi d'une campagne « porte-à-porte » destinée à sensibiliser les citoyens aux risques liés à ce type d'accidents, le capitaine Abderrahmane Lagraâ, chef du service de la prévention, a précisé que ce résultat « encourageant » est le fruit de la multiplication et de la régularité des campagnes de sensibilisation au

cours desquelles des conseils ont été prodigués pour prévenir et éviter les accidents. Le même officier a rappelé, dans ce contexte, que 2 personnes sur 65 secourues au cours de l'année 2013 sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone au moment où il n'a été enregistré aucune issue fatale, cette année. Il reste, selon le capitaine Lagraâ, qu'il ne faut en aucun cas « baisser la garde » en veillant notamment à «érer les appartements, vérifier l'état des équipements de chauffage restés éteints durant l'été et faire installer par des personnes qualifiées les nouveaux équipements achetés ». Organisée selon un

programme élaboré par la Protection civile, en coordination avec la Société de distribution de l'électricité et du gaz pour l'Est (SDE), cette campagne de sensibilisation dont le coup d'envoi a été donné depuis la cité du 5-Juillet, devra toucher, jusqu'à la fin de l'hiver, l'ensemble des communes de la wilaya en plus des nouvelles villes Ali Mendjeli et Massinissa (El Khroub), a souligné le même officier. L'opération « porte-à-porte » ciblera également les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et les résidences universitaires, a conclu le capitaine Lagraâ.

Cinquante-neuf (59) morts et 1 689 blessés ont été enregistrés dans des accidents de la route survenus dans des zones urbaines à travers le pays en octobre dernier, indique un communiqué de la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN).

Selon la même source, dans plus de 97 % des accidents qui surviennent en milieu urbain, le facteur humain est pointé du doigt en raison du non-respect du code de la route.

Par ailleurs, les services de la DGSN font état de 4 829 infractions au code de la route, 1 292 véhicules mis à la fourrière, 55 340 amendes forfaitaires et 14 630 retraits de permis de conduire.

SÛRETÉ NATIONALE

59 morts dans des accidents de la circulation en milieu urbain en octobre dernier

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Libération de deux femmes enlevées à Skikda et Oran

Deux femmes ont été libérées par les services de la Gendarmerie nationale à Skikda et Oran quelques minutes après leur enlèvement grâce au numéro vert 1055, a indiqué hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

À Skikda, l'enlèvement de la nommée B. M. (21 ans) par deux individus munis d'armes blanches dans un endroit isolé près de la cité des 1 000 logements dans la commune d'Azzaba, a été signalé via le numéro 1055 dix minutes après par le nommé A. N. (22 ans) qui était en compagnie, selon les précisions du communiqué.

Les recherches entreprises par les gendarmes du groupement territorial de Skikda ont abouti à la libération de la victime trente minutes après son enlèvement, a précisé la Gendarmerie nationale, ajoutant que les ravisseurs qui ont réussi à prendre la fuite, ont été identifiés et son actuellement recherchés.

À Oran, un habitant de la ville a avisé la Gendarmerie par le même numéro pour signaler l'agression de sa voisine B. F. (28 ans) par cinq individus qui l'ont enlevée devant son domicile sis à Sidi El Bachir pour la conduire en direction du cimetière du village, selon la même source.

Les gendarmes se sont aussitôt déplacés sur les lieux et ont réussi à libérer la victime qui présentait des blessures légères au niveau du visage, et à interpellé trois des ravisseurs en flagrant délit dans un bois mitoyen au cimetière, a ajouté la Gendarmerie nationale.

● Saisie de 40 kilos de kif traité dans les wilayas de Béchar et de Annaba

Plus de 40 kilos de kif traité et plus d'une centaine de comprimés de psychotropes ont été saisis dernièrement par les services de la Gendarmerie nationale dans les wilayas de Béchar et de Annaba, indiquait mardi le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) dans un communiqué.

A Béchar, les gendarmes de la compagnie de Béni-Ounif et de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial ont interpellé mardi, deux dealers à bord d'un véhicule léger en possession de 39 kilos de kif traité, précise la même source.

Pour suivant les investigations, et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes ont interpellé 6 complices dont un marocain et récupéré dans leurs domiciles une camionnette, 3 véhicules légers, une paire de jumelle, 16 g de kif traité et la somme de 1.653.750 DA, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, un septième acolyte s'est présenté par son propre gré à la brigade de la Gendarmerie nationale de Beni-Ounif, chargée de l'enquête, précise la même source. À Annaba, les gendarmes de la brigade de Chorfa ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar, 6 personnes, pour détention et commercialisation de stupéfiants.

Quatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et les deux autres sous contrôle judiciaire, souligne le communiqué de la GN. Il est rappelé que les gendarmes de ladite brigade ont interpellé un des mis en cause à bord d'un véhicule léger, en possession d'un kilo et 800g de kif traité.

La poursuite des investigations a mené ces gendarmes à la saisie, dans son domicile, 131 g de la même substance et 13 comprimés de psychotropes. D'un autre côté, et dans la même ville, les gendarmes de la brigade d'Oued-El-Aneb ont interpellé un dealer le mis en cause et la saisie, dans son domicile, 54,5 g de kif traité, 100 comprimés de psychotropes et 2 armes blanches.

APS

Le secret des oiseaux charognards caché dans leurs tripes

Il faut avoir de sacrées tripes pour être vautour, selon des experts qui ont annoncé mardi avoir percé l'un des plus vieux mystères du monde animal.

Les vautours qui ont pour habitude de déchiqueter les carcasses putrides de leur proies jusqu'à l'os, sont loin d'être rebutés par une peau trop coriace.

Ils n'hésitent pas à prendre une autre voie pour atteindre les entrailles: l'anus. Ce faisant, ils s'exposent à un nombre de toxines et microbes qui auraient raison des animaux les plus résistants.

Le vautour, lui, résiste. Son secret? Un système digestif extraordinaire, d'après une étude réalisée par des chercheurs danois et américains et publiée dans le magazine Nature Communications.

Les intestins du vautour perfectionnés par des siècles d'évolution permettent au prédateur de cadavres de tuer la plupart des microbes qu'il avale et de survivre sans danger avec ceux qu'il conserve dans son système.

Pour réaliser cette étude, les chercheurs ont établi le profil ADN de communautés de bactéries existant dans 50 types de vautours américains: 26 vautours noirs (*Coragyps atratus*) et 24 urubus à tête rouge dits "vautours dindes" (*Cathartes aura*).

Les échantillons recueillis sur la peau de la face des vautours ont montré une extraordinaire variété de micro-organismes: 528 en tout. Seuls 76 ont survécu dans les intestins de l'animal.

"Nos résultats montrent que les vautours font preuve d'une solide capacité d'adaptation en terme de bactéries digérées", a déclaré Michael Roggenbuck, chercheur à l'Université de Copenhague.

D'un côté, les vautours ont développé un système digestif très résistant, capable de tuer certaines bactéries, de l'autre, ils semblent avoir fait preuve d'une grande adaptation en tolérant des bactéries mortelles dans leur système".

CHINE Un séisme de magnitude 5,8 secoue le Sichuan



Un séisme de magnitude 5,8 a secoué mardi soir à 23h19 (heure locale) le district de Kangding de la préfecture autonome tibétaine de Ganzi, dans la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de 16 km, a été localisé à 30,2 degrés de latitude nord et 101,7 degrés de longitude est, selon le centre.

Un tremblement de terre de magnitude 6,3 avait déjà frappé la même région samedi, faisant cinq morts et des dizaines de blessés.

ONU

Ban Ki-moon appelle à joindre les efforts pour mettre fin aux violences contre les femmes et les filles

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, a appelé mardi à des efforts conjoints pour mettre fin aux violences, physiques et sexuelles, contre les femmes et les filles dans le monde.

"Une femme sur trois dans le monde subit des violences physiques ou sexuelles à un certain moment de sa vie, allant du viol aux violences domestiques en passant par le harcèlement au travail", a déclaré M. Ban dans un communiqué, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes célébrée mardi.

Les violences faites aux femmes sont "la forme la plus extrême d'inégalité des sexes et de discrimination au niveau mondial et systémique, impactant et entravant les progrès dans de nombreux domaines, comme dans l'éradication de la pauvreté, la lutte contre le VIH/Sida, la paix et la sécurité", a-t-il averti.

"Malgré les violences effroyables subies par les femmes et les filles dans le monde, la plupart de ces crimes sont ca-



chés", a poursuivi M. Ban.

Pour tenter de briser ce silence, la campagne intitulée "Orange Your Neighbourhood" porte cette année sur la sensibilisation et les actions à mener pour mettre fin au fléau mondial des violences faites aux femmes et aux filles.

"Tout le monde est responsable de la prévention et de la cessation des violences contre les femmes et les filles", a souligné le chef de l'ONU, appelant "à détruire les stéréotypes négatifs, à introduire et à mettre en place des lois et en condamnant et en combattant tous les comportements abusifs".

L'ONU adopte une résolution qui insiste sur la protection de données privées

L'ONU a adopté mardi une résolution qui insiste sur la protection des communications et des données privées et qui prévoit que les victimes de surveillance illégale puissent demander réparation.

Cette résolution non contraignante a été adoptée par consensus, à l'initiative de l'Allemagne et du Brésil, par la commission de l'Assemblée générale chargée des droits de l'homme et sera soumise en décembre à l'Assemblée en plénière.

Elle "réaffirme le droit à la vie privée" et demande à tous les Etats "de respecter et protéger ce droit, y compris dans le contexte de la communication numérique".

Sans citer les Etats-Unis, mis en cause dans l'affaire Snowden, le texte demande aux gouvernements de "prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux violations" de la vie privée.

La résolution appelle à "mettre en place des mécanismes nationaux" indépendants de supervision qui pourront demander des comptes aux gouvernements.

Si des particuliers ont été victimes "de surveillance illégale ou arbitraire", les gouvernements devront "leur proposer une solution efficace, conforme aux obligations internationales en matière de droits de l'homme", recommande la résolution.



Le texte reconnaît que "des inquiétudes sur la sécurité peuvent justifier la collecte de certaines informations sensibles", à condition toutefois que les Etats respectent "pleinement" les droits de l'homme.

Les entreprises privées ont aussi des responsabilités dans ce domaine, souligne la résolution. Elle rejette l'argument selon lequel des métadonnées en vrac, et non des communications précises, sont collectées, soulignant que "certaines métadonnées, une fois compilées,

peuvent renseigner sur le comportement, les relations sociales, les préférences ou l'identité d'un individu".

La résolution a été co-parrainée par 65 pays, dont la France, la Russie et plusieurs Etats latino-américains. Selon des diplomates, les négociations ont été longues et difficiles, un groupe de pays rassemblés autour des Etats-Unis (Australie, Royaume Uni, Canada, Nouvelle-Zélande) s'efforçant d'affaiblir le texte. L'Allemagne et le Brésil avaient déjà fait voter l'an dernier par l'Assemblée un texte similaire mais moins détaillé. Cette initiative faisait suite aux révélations de l'ancien informaticien Edward Snowden sur l'espionnage électronique mené par les Etats-Unis, qui aurait visé la présidente brésilienne Dilma Rousseff et la chancelière allemande Angela Merkel.

USA

La Cour suprême va revoir les normes de pollution au mercure

La Cour suprême des Etats-Unis a accepté pour la première fois mardi de revoir les normes limitant les rejets de mercure et autres polluants dans l'atmosphère imposées aux centrales électriques américaines.

La plus haute Cour du pays s'est saisie de trois plaintes émanant de 21 Etats américains et d'industriels contre l'Agence gouvernementale de protection de l'environnement (EPA), qu'elle examinera vraisemblablement en mars pour une décision fin juin. Après s'être réunis à huis clos mardi, les juges suprêmes se sont contentés de préciser, dans un bref document, qu'ils décideraient si l'EPA avait "déraisonna-

blement refusé" de considérer le coût de la régulation des polluants émis par les centrales électriques. Les normes de l'EPA, adoptées en 2012, requièrent que les centrales électriques alimentées au charbon ou au pétrole réduisent de manière drastique leurs émissions de mercure, jugé très毒ique pour les enfants et les femmes enceintes.

Les trois plaintes, qui protestent contre les "coûts énormes" de telles régulations, ont été regroupées pour une heure d'audience autour de cette unique question. Elles émanent de 21 Etats derrière le Michigan (nord), mais aussi du groupement des cen-

trales électriques et de l'association nationale des mines de charbon.

Une cour d'appel de Washington avait considéré en avril que l'interprétation de l'EPA était "raisonnable et appropriée".

"Que l'EPA se concentre (...) sur les facteurs relatifs aux dangers sur la santé publique plutôt qu'aux objections des industriels sur le caractère onéreux des contrôles des émissions polluantes, met fort justement les bœufs avant la charrue", a écrit la juge Judith Rogers, dans l'arrêt de la cour d'appel, que la Cour suprême est susceptible de renverser.

RETARD DANS LA RÉALISATION D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES À TIARET

M.Boudiaf avertit

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a insisté, mardi à Tiaret, sur l'accélération des chantiers de réalisation d'infrastructures sanitaires qui accusent un grand retard dans la wilaya.

Inspectant un nombre de chantiers de réalisation d'infrastructures sanitaires dans la wilaya, le ministre a averti que des sanctions seront prises en cas de non réception des projets, lors de sa visite prévue en mars prochain.

Au chantier de construction d'un hôpital de 120 lits à Sougour, M. Boudiaf a exprimé son mécontentement quant au rythme imprégné aux travaux qui sont à seulement à un taux de 65% après 46 mois de leur lancement, alors que le délai de réalisation a été fixé à 22 mois.

Le projet du complexe Mère-Enfant à Tiaret, d'une capacité de 80 lits et lancé en travaux en 2011, connaît la même situation de retard en enregistrant un taux d'avancement de 60 %.

Le ministre a également noté un retard dans le lancement d'autres projets dont ceux du pavillon de traumatologie, de réalisation et d'équipement des urgences médico-chirurgicales (UMC) de Tiaret, de réalisation et d'équipement du centre anti-cancer de Tiaret, de l'hôpi-



tal 120 lits de Ksar Chellala et de l'établissement hospitalier des brûlés.

Toutefois, M. Boudiaf a exprimé sa satisfaction quant au fonctionnement des structures sanitaires opérationnelles, considérant Tiaret comme étant la meilleure des wilayas d'Algérie car disposant d'indices positifs de santé surtout en matière de disponibilité d'infrastructures.

Selon le rapport présenté par le directeur de la santé, Chakour Ali, Tiaret s'est dotée dernièrement de 17 polycliniques et la couverture sanitaire dans la wilaya a atteint actuellement une moyenne d'une polyclinique pour 34.000 habitants.

En inspectant des projets relevant de son secteur, le ministre a mis l'accent sur

la nécessité d'accorder un intérêt particulier aux malades chroniques, notamment les cancéreux, par une prise en charge médicale et psychologique, tout en s'engageant à offrir un équipement de radiologie pour épargner aux cancéreux de la wilaya des déplacements périlleux et coûteux à Oran et Sidi Bel-Abbès.

Le ministre a appelé, par ailleurs, à offrir un cadre propice aux staffs de professeurs et chirurgiens dans différentes spécialités qui se déplacent de grands hôpitaux du pays pour effectuer des opérations chirurgicales dans les wilayas dépourvues de moyens humains.

M. Boudiaf a inauguré, lors de sa visite, un centre de traitement des déchets médicaux à l'hôpital Youcef Damerdji doté de trois appareils d'une capacité de 500 quintaux/jour.

La visite du ministre dans la wilaya a été également marquée par l'inspection de l'hôpital de Rahouia, de la polyclinique de Guertoufa et l'hôpital Youcef-Damerdji du chef-lieu de wilaya, de la clinique de gynécologie obstétrique réaménagée et du centre de transfusion sanguine, un des plus grands au niveau national.

Le surpoids et l'obésité de plus en plus responsables de cancers

► 500.000 nouveaux cas de cancers par an dans le monde liés à l'excès de poids

Le surpoids et l'obésité sont de plus en plus responsables de cancers dans le monde, selon les conclusions d'une étude de l'agence spécialisée dans le cancer de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

L'obésité est connue pour augmenter le diabète et les maladies cardiovasculaires. Or cette étude montre qu'elle joue également un rôle important dans la survie de plusieurs cancers. L'étude a porté sur plus de 5 millions de personnes au Royaume-Uni, âgées de 16 ans et plus, suivies pendant plus de 7 ans. Au total, près de 167 000 personnes ont développé un des 22 cancers les plus courants.

Un indice de masse corporelle (IMC) élevé était associé à 17 d'entre eux. Ainsi, chaque augmentation de poids de 5kg/m² était liée à une augmentation du cancer de l'utérus (62%), de la vésicule biliaire (31%), des reins (25%) ou encore de la thyroïde (9%). Et même à partir d'un indice de masse corporelle normale, une augmentation de l'IMC était associée à une augmentation du risque de certains cancers.

Selon le constat du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'obésité est responsable chaque année d'un demi-milllion de cancers.

L'agence spécialisée de l'OMS a publié dans le *Lancet Oncology* une analyse glaçante: le surpoids et l'obésité qui pèsent de plus en plus dans la balance du cancer... et l'Occident est en première ligne.

Dans les pays développés, l'IMC élevé est considéré comme responsable de 5,2% des nouveaux cas de cancer. L'Amérique du Nord, est sans surprise, de loin la plus touchée avec 111 000 cas de cancers liés à l'obésité en 2012...soit un quart de l'estimation mondiale.

L'Europe n'est pas tellement plus épargnée, même si ce sont surtout les pays de l'Est qui portent le gros du fardeau. Chez les hommes, la République tchèque, le Royaume-Uni et Malte sont les plus touchés. Chez les femmes, il s'agit de la Barbade, la République Tchèque et Porto Rico.

Dans les pays d'Afrique, là encore sans surprise, très peu de cancers sont liés à l'IMC élevé. Dans les pays d'Asie, le nombre élevé de cancers attribuables à l'obésité est plus le reflet de la forte population que de la part de l'obésité, commente le CIRC. Mais, dans l'ensemble, «nous voyons qu'alors que le nombre de cas associés à l'obésité et au surpoids restent élevés dans les pays riches, des effets similaires sont déjà visibles dans certaines parties du monde en développement», souligne le Dr Isabelle Soerjomataram, co-auteur principal de l'étude.

L'étude du CIRC fait aussi remarquer que la part des cancers liés à l'obésité est plus élevée chez les femmes que les hommes (5,3% contre 1,9%).

Les trois quarts de cancers touchant les femmes en surpoids touchent l'endomètre, le colón ou le sein. Chez les hommes, ils se situent à 66% sur les reins ou le colón.

Le cancer est le nom donné à tout type de tumeur maligne qui a une évolution rapide et atteint le reste de l'organisme.

C'est une maladie qui se caractérise par une multiplication anarchique et anormalement élevée de cellules au sein d'un organe ou d'un tissu du corps humain. Les cellules prolifèrent à l'infini et sont responsables de la formation de masses appelées tumeurs.

Sans traitement, cet amas anormal amène à la destruction de la zone et à une migration des cellules vers d'autres zones, c'est le stade de la généralisation du cancer par les métastases. Le cancer engage le pronostic vital.

ORAN Lancement prochain d'un plan de lutte contre le sida

Un plan de lutte contre le sida sera lancé prochainement à Oran, a-t-on appris mardi auprès de la chargée d'information à la direction de la santé et de la population de la wilaya.

Le programme de ce plan, qui sera lancé le 1^{er} décembre prochain à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, comporte des actions de sensibilisation et d'information des femmes notamment sur les risques de transmission de la maladie en leur proposant un dépistage biologique gratuit, a indiqué Meguemni Aicha.

La direction du secteur a instruit les responsables des établissements publics de santé de proximité pour fournir le matériel d'analyses du virus du sida et assurer le succès du plan, selon la même source.

Dans le cadre des actions de sensibilisation, la direction a mobilisé 80 sages-femmes activant dans les unités de protection infantile et maternelle des EPSP et des établissements hospitaliers de gynécologie obstétrique.

Le programme de ce plan sera présenté lors d'une rencontre nationale prévue les 1 et 2 décembre prochain à Oran, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida et sera généralisé à toutes les wilayas du pays.

Le secteur de la santé en Algérie s'est modernisé grâce à l'informatisation du dossier médical

Le secteur de la santé en Algérie s'est modernisé grâce à l'informatisation des dossiers du personnel et des malades pour une "évaluation constante" des établissements hospitaliers, a indiqué, mardi à Alger, le directeur du projet d'appui au secteur de la santé, Dr Nacer Grim.

«Le secteur de la santé a été remis à niveau selon les standards internationaux grâce à l'informatisation du dossier médical du patient et du personnel à travers plusieurs indicateurs», a précisé le Dr Grim lors d'une journée d'étude consacrée à la restitution des acquis du projet d'appui au secteur de la santé.

Les indicateurs pris en compte sont la population, la planification, la disponibilité des médicaments, le financement et les facteurs de risques des malades.

Le système de gestion des ressources humaines permet le suivi et l'évaluation des carrières



professionnelles, ainsi que l'orientation efficace du personnel en fonction des profils, a ajouté le même responsable.

En sus du système d'informatisation des dossiers du personnel, le secteur de la santé a connu l'informatisation du dossier médical du patient, afin de faciliter les opérations médicales et d'accéder aux données des patients.

Un programme d'échange interhumain et de formation du personnel à travers la coopération multilatérale dans les systèmes d'information, est également en cours, a-t-il ajouté.

LUTTE CONTRE EBOLA ROUGEOLE ET PALUDISME EN PROFITENT POUR SE PROPAGER

Rassembler tous les moyens pour lutter contre l'épidémie d'Ebola est primordial pour stopper la propagation du virus. Mais cela affecte la prévention de deux maladies encore plus meurtrières que sont la rougeole et le paludisme.

L'épidémie d'Ebola est loin d'être terminée et elle a déjà tué près de 5000 personnes sur un total de 13200 cas. Mais l'affection des forces et des moyens sanitaires internationaux à la lutte contre le virus Ebola a un effet secondaire inattendu. La rougeole et le paludisme, deux maladies qui ont également le potentiel de tuer plusieurs milliers de personnes, sont prêtes à resurgir, faute de moyens affectés à la prévention.

2014 pourrait marquer le début d'une régression dans la lutte contre ces deux maladies, au moins dans les trois pays d'Afrique les plus touchés par Ebola, c'est-à-dire la Guinée, la Sierra-Leone et le Libéria. Désespérément à court de travailleurs de la santé, les trois pays ont concentré leurs maigres ressources pour essayer de contrôler l'épidémie d'Ebola, provoquant le chaos dans les opérations de prévention et de vaccination de masse habituellement mises en place.

Les bébés ne sont plus vaccinés contre la rougeole.

Prenez la rougeole, dont le pouvoir de se propager et de tuer est encore plus fort que celui virus Ebola : le virus de la rougeole est en effet environ 18 fois plus infectieux. Vu d'Europe, où la très grande majorité de la population est vaccinée (même si la France pourrait encore mieux faire), on a du mal à imaginer que la maladie a tué environ 122 000 personnes en 2012 (les chiffres les plus



récents), y compris dans les trois pays touchés par Ebola.

Or, depuis Ebola, les mères accouchent à

nouveau à la maison plutôt que dans les cliniques, un choix que les travailleurs de santé avaient mis de longues années à les

convaincre de ne plus faire. Du coup, les nourrissons qui auraient dû être vaccinés contre la rougeole et d'autres maladies ne l'ont pas été. Or, la rougeole ne peut être éradiquée que s'il y a une vaccination de masse.

125 fois plus de morts par le paludisme que par Ebola

L'autre grande épidémie qui pourrait apparaître après Ebola est le paludisme. Environ 627 000 personnes sont décédées du paludisme en 2012 : 125 fois plus que le nombre de personnes tuées par le virus Ebola.

Contrairement à la rougeole, il n'y a pas de vaccin contre cette maladie infectieuse. Mais l'Unicef et d'autres organisations humanitaires distribuent gratuitement des comprimés antipaludiques et anti-moustiques pour des millions d'Africains. Des programmes qui ont totalement échoué cette année car les cliniques qui mettent en œuvre ces traitements ont fermé. Quant aux populations des villages, elles refusent souvent d'entrer en contact avec les travailleurs de santé, de crainte d'être contaminées par le virus Ebola.

"La question maintenant est de savoir comment vous poursuivez une politique de prévention au milieu d'une épidémie d'Ebola. Les autorités sanitaires auraient raison d'être inquiètes à ce sujet" affirme le Dr Christopher Stokes, directeur général à Médecins sans frontières (MSF).

LES NATIONS UNIES S'INQUIÈTENT DU MANQUE DE RESSOURCES POUR COMBATTRE LE VIRUS

Le chef de la mission de l'ONU chargé de superviser la lutte contre Ebola en Afrique de l'Ouest appelle la communauté internationale à donner plus de moyens pour combattre le virus. Peut mieux faire. Malgré les contributions de la Chine, des Etats-Unis et de Cuba, la communauté internationale ne s'investit encore pas assez dans la lutte contre la fièvre hémorragique Ebola. L'Afrique de l'Ouest manque cruellement d'équipes médicales alors que le bilan se rapproche des 5000 victimes (4 818). La Chine, les Etats-Unis et Cuba ont envoyé des soldats ou des médecins sur place mais ces renforts sont insuffisants. Dans les pays les plus touchés que sont le Nigeria, le Liberia et la Guinée, la transmission du virus reste "tenace et répandue, particulièrement dans

les capitales", décrit à la BBC Tony Banbury, chef de la mission des Nations Unies contre Ebola dans la région. A Monrovia, par exemple, la capitale du Liberia, la transmission du virus connaît en ce moment une accélération après avoir légèrement décliné. L'urgence selon l'émissaire des Nations-Unies est d'atteindre l'objectif de 70 % de lits pour les malades d'Ebola. La route est longue... Sur les 4 707 lits attendus dans les centres de traitement anti Ebola sur le terrain, seuls 22% sont opérationnels. En cause, le retard dans l'approvisionnement et le manque d'effectifs de soignants étrangers. Des systèmes de santé à reconstruire La solution pour maîtriser la gestion des lits serait

de réduire le nombre de personnes infectées, selon Tony Banbury. Mais c'est là que le bâton blesse. L'ONU affiche son pessimisme sur la capacité à venir à bout du virus à l'heure actuelle. "On n'y est pas encore. Il y a encore des gens, des villages, des villes et des zones entières qui n'ont accès à aucune sorte d'aide, précise Tony Banbury. La communauté internationale ne nous donne pas la possibilité de réagir sur le terrain". La priorité reste de trouver les moyens de freiner les contaminations par le virus. Mais l'après-Ebola devrait constituer un autre défi de taille. Se posera en effet la question de reconstruire les infrastructures de santé dans des pays comme la Sierra Leone où le système de santé est quasiment inexistant.

Déjà plus de 5 100 morts dans le monde

Les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annoncent que la barre des 5000 morts causées par Ebola est maintenant dépassée.

La dernière mise à jour de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le virus Ebola présente un bilan mitigé de la lutte pour contenir l'épidémie. A ce jour, plus de 5100 personnes sont mortes du virus et les autorités sanitaires confirment le retour du virus au Mali et sa propagation en Sierra-Leone.

La pire épidémie d'Ebola que le monde ait jamais connue a donc déjà tué 5160 personnes et en a infecté 14 098 dans huit pays. En Sierra-Leone, où 1169 personnes ont trouvé la mort, le nombre

de cas ne cesse d'augmenter. Rien qu'au cours de la première semaine de novembre, 421 nouveaux cas ont été enregistrés. Quant au Mali, qui pensait avoir réussi à éradiquer la maladie, il doit faire face à son deuxième patient infecté et décédé tandis que deux autres décès pourraient être imputés au virus. Un des cas suspects, un grand imam, a été enterré après un "lavage rituel" et des funérailles qui se sont tenues en présence de «beaucoup de personnes en deuil», affirme l'OMS.

Toutefois, comme une lueur d'espoir, l'OMS annonce que le taux de transmission du virus ne progresse plus au niveau national en Guinée et au Libéria,

bien que certaines régions soient encore particulièrement touchées. L'organisation annonce également que les essais cliniques des traitements vont débuter en Afrique de l'Ouest le mois prochain.

Dans cette dernière mise à jour, l'OMS annonce avoir reçu un peu moins de la moitié (49%) des 260 millions de dollars qu'elle juge nécessaire pour gérer l'épidémie.

Sur 4611 lits d'hôpitaux prévus dans les centres de traitement d'Ebola dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés, seulement 24% sont opérationnels. Et seuls 4% des quelque 2636 lits prévus dans les centres de soins communautaires ont été mis en place.



Mise en quarantaine automatique aux Etats-Unis

Dans trois Etats américains, les voyageurs de retour des pays d'Afrique atteints de la fièvre Ebola sont obligatoirement placés en isolement pendant vingt-et-un jours. Une décision controversée.

Les Etats de New York, du New Jersey et de l'Illinois sortent les grands moyens pour combattre la menace Ebola, au risque de diviser les citoyens américains. Les gouverneurs des trois Etats ont instauré une mise en quarantaine obligatoire pour tous les voyageurs rentrant des pays infectés par la fièvre hémorragique Ebola (Guinée, Sierra Leone, Liberia). La sentence pour les passagers concernés : 21 jours en isolement à l'hôpital ou à domicile (s'ils résident dans l'Etat).

La pilule a du mal à passer chez les Américains. La colère s'est faite sentir après l'indignation de Kaci Hickox, une infirmière de 33 ans de retour de Sierra Leone où elle officiait pour Médecins sans frontières (MSF). La jeune femme a été la première à subir ce régime spécial en arrivant dans le New Jersey. Elle a expliqué dans les médias américains avoir été traitée "comme une criminelle" à peine débarquée sur l'aéroport de Newark, près de New York.

Pourquoi la mesure est inefficace

Le récit de cette humanitaire a suffi à révolter les Américains et à les faire débattre de l'intérêt ou non d'un placement en



isolement préventif pour lutter contre Ebola. Les scientifiques affichent clairement leur scepticisme face à un protocole qui alimente la peur sans gage d'efficacité.

"La fièvre précède le stade contagieux", explique le Dr Jeffrey Drazen dans le New

England Journal of Medicine. Or les symptômes ne se développent que plus tard chez un malade d'Ebola et c'est là que le risque de contagion existe. "Quand il n'y a pas de symptômes il n'y a pas de risque".

Rien ne sert d'ajouter la psychose à la psychose selon l'expert : "La science est très claire sur le fait qu'attraper Ebola demande d'être en contact direct avec quelqu'un qui est vraiment malade (donc qui a déjà développé les symptômes). Nous n'avons pas vu de diffusion du virus liée à l'exposition à des personnes non malades".

Autre argument pointé par les spécialistes : les mesures draconiennes comme le placement en isolement ou la réduction du trafic aérien n'ont pas de réel impact sur la diffusion du virus à moyen terme. "Ce sont des mesures destinées à contrôler la peur et la perception du risque", jugent des chercheurs de l'université de Boston dans la revue Eurosurveillance.

Enfin, la mise en quarantaine des personnes revenant des pays touchés par Ebola risque d'augmenter la stigmatisation et la suspicion envers les médecins et travailleurs humanitaires et les dissuader de soigner les malades d'Ebola sur le terrain.

PUBLICITÉ

Signature d'un accord de jumelage entre les communes de Bordj Badji Mokhtar et Souk Ahras

Un accord de jumelage a été signé mardi, entre les communes de Bordj Badji Mokhtar et Souk Ahras, dans le cadre des festivités commémorant le 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération et le 60^e anniversaire de la mort de Badji Mokhtar, membre du groupe des 22.

L'accord a été signé, à Bordj Badji Mokhtar par le président de cette APC Larbi Ahmed et le président de l'APC de Souk Ahras Benabd Djamel en présence des notables de la région, de la famille révolutionnaire, des autorités locales et militaires.

Le document prévoit des échanges culturels lors d'événements historiques communs, la semaine du patrimoine qui sera organisée alternativement chaque année entre les deux communes outre l'échange d'expériences en matière de gestion locale.

Selon le président de l'Association Machaal Echahid, organisatrice de cette manifestation, d'autres accords de jumelage seront signés prochainement entre les différentes communes du pays notamment celles qui partagent des événements historiques de la guerre de libération ou de la lutte du mouvement national et de la résistance populaire.

Le 60^e anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar commémoré à Adrar

Une cérémonie de commémoration du 60^e anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar a été organisée mardi, dans la commune portant son nom, à l'extrême sud de la wilaya d'Adrar.

Organisée par l'association Mechâal Chahid, dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} novembre 1954, cette commémoration en hommage au chahid vise notamment à raviver le souvenir de ce chahid, membre du groupe historique des 22, a indiqué le président de l'association, Mohamed Abbâd.

Le lycée de Bordj Badji-Mokhtar, portant lui aussi le nom du chahid, a abrité une conférence animée par des universitaires et chercheurs sur l'histoire de la révolution, sur le parcours militant du chahid Badji Mokhtar, ainsi que sur l'histoire du front Sud et les épisodes menés dans la région pour la préservation de l'unité nationale.

Les festivités commémoratives de l'anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar ont également été marquées par l'organisation d'une course de méharis, une manifestation qui cherche à institutionaliser l'association précitée, pour valoriser ce patrimoine culturel et économique de la région.

La commémoration a donné lieu aussi à la signature d'un accord de jumelage entre les communes de Bordj Badji Mokhtar et de Souk Ahras d'où est natif le chahid, en vue de raffermir les liens de fraternité entre les fils de l'Algérie, a affirmé M. Abbâd.

Ce jumelage devra permettre aux deux collectivités d'organiser des échanges culturels, touristiques et sportifs entre les associations et les jeunes.

La commémoration a suscité un large intérêt de la population locale qui s'est félicitée de pareilles initiatives tendant à mettre en valeur les hauts faits d'armes des chouhada de l'Algérie.

ALGÉRIE-FRANCE

Plaidoyer pour une bibliothèque nationale d'histoire de la révolution algérienne

Les participants au 3^e Colloque international sur "les amis de la révolution algérienne (1954-1962): positions et écrits" ont plaidé, mardi à Mostaganem, pour la création d'une bibliothèque nationale d'histoire sur la guerre de Libération nationale.



D Djillali Benyachou de l'université de Mostaganem a mis l'accent, en ce sens, sur l'importance d'une telle bibliothèque qui constituera un fonds d'archives au profit de chercheurs et des étudiants de lettres, d'histoire et des sciences humaines, qui rassemblera les écrits de moudjahidine (mémoires, témoignages, ...) et les ouvrages ayant traité de la guerre de Libération nationale. Le conférencier a appelé à recueillir aussi des discours politiques arabes et algériens donnés lors de cette période, des articles de presse algérienne, arabe et mondiale traitant de la guerre de libération, avec la collaboration des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education nationale, de la Culture et des Moudjahidine.

Pour sa part, D'Ahcene Bechani de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques d'Alger a insisté, en substance, sur l'écriture de mémoires

et de témoignages vivants des moudjahidine pour enrichir l'histoire et la préservation de la mémoire collective.

Le professeur de l'université de Moussoul (Irak), Salah Mohamed Ardini a rendu un hommage à la révolution algérienne qui a tracé, la voie pour la libération de plusieurs Etats et donné un exemple de résistance et de combat.

Il a suggéré d'inclure cette révolution dans les programmes arabes d'enseignement et de concrétiser un grand film historique pour faire connaître aux générations futures la grandeur de cette révolution.

Le colloque de deux jours, organisé par le laboratoire des études linguistiques et littéraires d'Algérie de l'Université de Mostaganem en collaboration avec la direction des moudjahidine et dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution de novembre

1954, enregistre la participation de chercheurs et d'universitaires d'Algérie, de Libye, de Tunisie, d'Irak, de Jordanie et de France.

Il vise à mettre en exergue différents écrits soutenant la cause nationale et la révolution algérienne et rendre hommage à ceux qui ont combattu et résisté à l'occupation française.

La rencontre traitera de trois axes abordant des témoignages d'amis de la révolution algérienne, des écrits de personnalités soutenant la guerre de libération nationale et les amis de la révolution dans les écrits algériens.

Plusieurs communications sont programmées à cette occasion traitant, entre autres, de "Henri Alleg et témoignages sur la guerre de libération", des contributions de Frantz Fanon sur la révolution algérienne, de l'image de la révolution dans la littérature arabe et de la révolution algérienne dans la littérature jordanienne.

La contribution de la région du Sud à la guerre de Libération nationale mise en exergue

Les participants au séminaire national sur "La résistance nationale et la guerre de libération et sa dimension africaine", ont mis l'accent, au terme de leurs travaux mardi à Tamanrasset, sur la nécessité de mettre en exergue le soutien et la contribution de la région du sud algérien à la glorieuse Révolution de novembre 1954.

Les intervenants, des universitaires et chercheurs en histoire, ont insisté, à l'issue des travaux auxquels a assisté le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, sur la nécessaire valorisation de la grande contribution de la région du Sud à la guerre de Libération nationale.

"Cette contribution et ce soutien à la guerre de Libération nationale ont permis d'étendre la lutte armée et de mettre en échec les velléités de la France coloniale d'isoler la Révolution et de porter un coup à l'intégrité territoriale du pays", ont souligné les intervenants.

Les participants au séminaire ont recommandé l'importance de conserver et enrichir par des témoignages les archives de l'histoire nationale, en vue de les mettre à la disposition des chercheurs, des étudiants et de jeunes algériens et de contribuer, ainsi, à la préservation de l'histoire, des constantes et des valeurs de la Nation algérienne.

Cette rencontre nationale a été riche en communications axées sur l'importante mission du front Sud

lors de la révolution, sous le commandement du moudjahid Abdelaïz Bouteflika, en compagnie des moudjahidine Abdallah Belhouche, Mohamed Cherif Messaâdia, Ahmed Bouâaï, Hadj Ahmed Bensebag, alias Bouderrâa, Guemmama Aylou et d'autres compagnons d'armes.

Les intervenants ont, à cette occasion, évoqué le rôle joué par les régions du Sud visant à mettre en échec les desseins de la France coloniale, ainsi que la stratégie du front de libération nationale à travers la création du front Sud et la coopération avec l'extrême Sud du pays et la région "Adhagh", dans le Nord du Mali.

Le ministre des Moudjahidine a mis à profit cette manifestation culturelle et historique pour rendre hommage à des moudjahidine, des notables de la région, des chercheurs universitaires et enseignants de la wilaya de Tamanrasset.

M. Zitouni s'était auparavant rendu sur les lieux de la bataille historique "Tinissa", dans la région de Tit (40 km au nord-ouest de Tamanrasset), où il a rencontré des membres de la famille révolutionnaire et écouté des témoignages sur cette épopée, avant de présider, dans la localité de Tahart, une cérémonie de remise de titres d'attribution de logements ruraux à des citoyens de la région.

Le ministre, qui a visité l'annexe du musée du Moudjahid, au chef-lieu de wilaya, a exhorté les responsables

concernés à ouvrir cette structure aux chercheurs, associations et étudiants pour leur permettre de puiser dans l'histoire nationale et s'inspirer des actions héroïques du peuple algérien, avant d'appeler à multiplier ce genre de manifestations.

Mettant à profit sa visite de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset, M. Zitouni a procédé aussi à la baptisation de la bibliothèque principale de la ville du nom du moudjahid "Brâdai Moulay Ahmed", avant de tenir une rencontre, au siège de la wilaya, avec des moudjahidine et notables de la région.

Le ministre a fait part de la mobilisation de tous les moyens nécessaires, dont les supports audiovisuels, pour la collecte des témoignages sur l'histoire nationale, appelant, à ce titre, les membres de la famille révolutionnaire et chercheurs à contribuer à cette démarche.

Abordant le volet social avec les moudjahidine, le ministre a annoncé la mise en place d'un atelier, encadré par des spécialistes, chargé de la révision de certaines lois et textes juridiques afférant à la prise en charge des ayants droit.

La tournée du ministre dans la wilaya de Tamanrasset a été clôturée par une remise de titres d'attribution de logements ruraux au profit de membres de la famille révolutionnaire.

ARTISANAT

L'opération d'estampillage a permis aux tisseuses d'améliorer la qualité de leur produit

Le lancement de l'estampillage du tapis traditionnel, en 2010, a permis, aux tisseuses de la wilaya de Tizi-Ouzou d'améliorer la qualité de ce produits artisanal, a indiqué, mardi à l'APS, le chargé de cette opération pour la région Centre du pays.

Selon Belhadj Larbi Mohamed, du centre d'estampillage de Tipaza, présent à Tizi-Ouzou, dans le cadre de la 5ème édition du festival du tapis d'Ath Hicham qui se tient du 24 au 27 à la maison de la culture Moulood Mameri, les tisseuses ont été très réceptives aux conseils qui leur ont été donnés durant les précédentes rencontres, en matière de respect des normes de tissage.

"Les tapissières de la wilaya de Tizi-Ouzou sont de plus en plus nombreuses à prendre en compte, lors du tissage, les normes requises pour cette reconnaissance par l'utilisation de la laine naturelle, de couleurs stables et en respectant la symétrie du tapis et des motifs", a-t-il ajouté. Il a indiqué que les principales erreurs relevées lors des différentes opérations d'estampillage qu'il a effectuées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont liées "au non-respect de la symétrie dans les dimensions et les symboles".

La marge des 5% tolérée est souvent dépassée en raison de la non utilisation, par les tisseuses, de l'outil de soutien et d'étiement du tapis appelé Tidjebadine ni de maquette pour avoir des symboles symétriques.

A ce propos, Lakrout Ghania, enseignante au centre de formation professionnelle spécialisé dans l'artisanat traditionnel de Boukhalfa (Tizi-Ouzou) a observé que l'utilisation de Tidjebadine commence à se généraliser parmi les tisseuses qui ont vite compris l'utilité de cet outil et l'ont adopté.

Quant aux maquettes, les femmes continuent à faire confiance à leur imagination et à leur mémoire, en procédant au calcul des fils pour réaliser les différents symboles de la pièce tissée "ce qui exige une importante concentration et une grande application de leur part", a-t-elle ajouté.

Les chiffres communiqués par la direction locale du tourisme et de l'artisanat font état d'un total de 42 tapis estampillés depuis 2010. L'opération d'estampillage du tapis traditionnel, assurée par le centre de Tipaza, est gratuite et a pour objectif de préserver cette activité ancestrale et d'offrir au tapis algérien une chance d'être exporté et de faire face à la concurrence, a rappelé M. Belhadj.

ALGÉRIE-INDE

"Villa 69" de l'Egyptien Eytan Amine, un hommage à la famille



"Villa 69" du réalisateur égyptien Eytan Amine a été projeté mardi à la filmothèque Zinet de Riadh El-Fath dans le cadre de la section cinéma du Festival arabo-indien, ouvert jeudi dernier à Alger.

Réalisé en 2013, le film de 108 mn se veut un hommage à la famille dont les relations

entre ses membres commencent à se défaire, une situation induite par la vie moderne.

Dans "Villa 69", Hussein vit avec bonheur sa vie solitaire, sans se rendre compte que son passé refait surface lorsque sa sœur et son neveu arrivent chez lui. Le rôle du vieux Hussein est incarné par

ALGÉRIE-CHINE

L'Opéra d'Alger sera livré en juillet 2015

L'Opéra d'Alger, un projet dont la construction a débuté en novembre 2012 dans la banlieue sud-ouest d'Alger sera livré "en juillet 2015", a confirmé mardi le ministère de la Culture dans un communiqué.



Au cours d'une audience accordée mardi par la ministre de la Culture, Nadia Labidi, à une délégation chinoise, conduite par le P-DG de l'entreprise en charge de la construction de l'édifice -le groupe BUCG- les deux parties ont abordé par ailleurs "la nécessité de former le personnel de gestion de cette ins-

titution", indique la même source sans plus de précisions.

L'Opéra d'Algier, dont le coût est estimé à 30 millions d'euros, est un don de la République populaire de Chine, qui englobe l'étude, la réalisation et les équipements du futur édifice culturel. Des entreprises algériennes ont assuré l'aménage-

ment des 1800 m² d'assiette foncière. D'une capacité de 1 400 places, ce nouvel édifice est situé dans la localité de Ouled Fayet.

"Les échanges et la coopération entre l'Opéra d'Algier et celui de Pékin" était également à l'ordre du jour de l'audience.

Une journée d'étude et de sensibilisation sur l'entrepreneuriat culturel à Alger

La direction de la Culture d'Algier organise aujourd'hui une journée d'étude et de sensibilisation sur la création de petites et moyennes entreprises culturelles, indiquait mardi la direction.

Organisé dans la matinée au Palais de la Culture en collaboration avec la direction du développement industriel et de la promotion de l'investissement d'Algier, cette journée, visiblement une expérience pilote, s'adresse aux "jeunes activant dans

le secteur culturel" et souhaitant "créer des PME pour mener des projets artistiques" (cinéma, audiovisuel, théâtre, édition, etc), précise-t-on dans un communiqué.

Des experts qualifiés présententront aux participants les "différents mécanismes de financement" des projets dans ce secteur économique de l'industrie culturelle, qualifié d'"important", de "créateur d'emploi" et présenté comme un "vecteur de développement". Les deux direc-

tions de wilaya devraient, par ailleurs, signer en marge de cette journée une "convention cadre" sur les "mécanismes de partenariat" pour la création des PME culturelles et sur les "possibilités de financement" de ces dernières, ajoute-t-on.

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, avait évoqué, à plusieurs reprises, l'idée d'octroyer des prêts via l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansecj) aux entrepreneurs culturels.

Nabil Asli reçoit le prix du meilleur acteur au Festival d'Ourense

L'acteur et comédien algérien Nabil Asli a reçu dimanche le prix du meilleur acteur pour son rôle dans "La preuve", réalisé par son compatriote Ammor Hakkar, au 15^e Festival international du film d'Ourense en Espagne, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Ce prix, le second de Nabil Asli pour ce même rôle après avoir été sacré meilleur acteur lors du second Festival du cinéma maghrébin d'Algier ex-aquo avec le Rachid El Ouali, l'acteur l'a obtenu pour "la saugesse dégagé par son jeu", selon le jury de la manifestation.

Dans "La preuve", le jeune acteur crève l'écran dans le rôle d'Ali, un chauffeur de taxi de Khencela, amené à sacrifier son honneur familial à cause de sa honte à avouer à ses proches son incapacité à avoir des enfants. Ce passage très remarqué est le deuxième grand rôle in-



carné par Nabil Asli au cinéma après son rôle dans "Le repenti" de Merzak Allouache en 2012.

Créé en 1996, le Festival international du film d'Ourense présente chaque année une sélection de films des plus innovants en provenance du monde entier avec pour dénominateurs communs des sujets socialement responsables et des formes cinématographiques innovantes.

APS

SOUDAN DU SUD

«Des sanctions ne feraient que compliquer la recherche d'une solution»

Imposer des sanctions aux belligérants au Soudan du Sud ne ferait que compliquer la recherche d'une solution, a affirmé mardi devant le Conseil de sécurité de l'ONU l'ambassadeur sud-soudanais Francis Mading Deng.

Ces sanctions viseraient spécifiquement le président sud-soudanais Salva Kiir et son rival, l'ancien vice-président Riek Machar qui s'affrontent depuis près d'un an. "La frustration de la communauté internationale face au rythme des pourparlers (de paix) d'Addis Abeba est compréhensible", a estimé l'ambassadeur sud-soudanais. "Mais une solution durable à la crise actuelle ne peut pas être obtenue par l'imposition de sanctions", a-t-il affirmé.

"Il est bien connu, a-t-il ajouté, que les sanctions n'atteignent que rarement leur objectif et ne font que contribuer à durcir les positions, dans le sens d'une confrontation et non d'une coopération". Il a aussi affirmé que "la lenteur des pourparlers (d'Addis) est en partie au moins attribuable aux fréquents ajournements de ces pourparlers par l'IGAD", l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'organisation est-africaine qui mène une médiation dans ce conflit.

L'ambassadeur sud-soudanais s'exprimait lors d'un débat au Conseil après l'adoption d'une résolution prolongeant jusqu'au 30 mai 2015 le mandat de la Mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss). Le Soudan du Sud est en proie à la guerre civile depuis décembre 2013, lorsque des combats ont éclaté au sein de l'armée sud-soudanaise, entre les troupes fidèles au président Salva Kiir et celles de son ancien vice-président et rival Riek Machar. Le conflit s'est ensuite transformé en affrontement ethnique, essentiellement entre Dinka et Nuer.

MASSACRES

À BENI EN RDCONGO

L'armée fouille des villages des environs

Des fouilles ont été lancées mercredi par l'armée congolaise dans des villages des environs de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), à la recherche de suspects après les massacres de près de 200 civils en moins de deux mois dans cette région, a indiqué l'ONU.

Les Forces armées de la RDC (FARDC) «opèrent des fouilles dans les localités où les témoins ont signalé la présence (ou) le passage des présumés rebelles ougandais des ADF (Forces démocratiques alliées)», auxquels les tueries ont été attribuées, indique la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) sur le réseau social Twitter.

La ville de Beni est située dans le nord du Nord-Kivu, à environ 250 km au nord de Goma, la capitale de cette province déchirée par les conflits armés depuis plus de 20 ans.

L'armée avait déjà arrêté lundi «34 hommes armés et 10 civils», ajoute la Monusco, notant que les FARDC ont également «récupéré 24 armes de guerre dans le territoire de Beni en proie aux rebelles ougandais des ADF».

La région de Beni a été le théâtre en octobre et novembre de massacres commis par les rebelles ougandais des ADF ayant coûté la vie à près de 200 civils. Cette opération vise à «déférer devant la justice» les responsables de ces tueries, ajoute l'ONU.

Mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné «dans les termes les plus forts les massacres de civils» dans la région de Beni, estimant «de la plus haute importance» que le gouvernement de Kinshasa redouble d'efforts pour protéger les civils.

LIBYE

Nouveau raid aérien sur l'aéroport de Tripoli

Un nouveau raid aérien a été mené mardi contre l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli, quelques heures après une première attaque revendiquée par les forces loyales au général Haftar et au gouvernement reconnu par la communauté internationale, selon des témoins.

"Nous avons entendu le ronronnement d'un avion puis des explosions dans le périmètre de l'aéroport", a indiqué un témoin. Selon une source à l'aéroport, le raid n'a pas causé de dégâts à l'infrastructure de l'aéroport, mais une maison à proximité a été gravement endommagée. Aucune victime n'a été signalée.

Contrôlée par les forces de Fajr Libya, la base militaire de Mitiga, dans l'est de la capitale, a été ouverte au trafic civil après que l'aéroport international a été gravement endommagé par les combats entre milices l'été dernier. Seules les compagnies libyennes y opèrent. Tripoli



est tombée en août aux mains de Fajr Libya, une coalition de milices de l'ouest du pays, qui en a chassé les milices rivales de Zentan et a installé un gouvernement parallèle dans la capitale.

Mardi, le chef de mission de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a appelé au téléphone le chef du gouvernement reconnu par la communauté internationale et basé à l'est du pays, Abdallah al-Theni, pour réclamer l'arrêt des frappes aériennes sur l'aéroport de Mitiga et l'appeler au dialogue avec ses rivaux, selon un communiqué du cabinet al-Theni. Le chef du gouvernement a fait état d'une "attaque préventive" ayant visé les

groupes de Fajr Libya qui équipaient, selon lui, des avions de combat pour détruire "l'infrastructure et les institutions de l'Etat", selon le communiqué. M. al-Theni a ajouté qu'il était prêt au dialogue, mais à condition que ses rivaux reconnaissent la légitimité du parlement issu des élections de juin et de son gouvernement et se retirent de la capitale pour permettre le retour de son cabinet. Des forces loyales au général Khalifa Haftar et au gouvernement al-Theni mènent actuellement des offensives à l'ouest de Tripoli ainsi qu'à Benghazi (est) pour tenter de reconquérir les deux plus grandes villes du pays.

Ban Ki-moon préoccupé par le regain des violences en Libye

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est déclaré préoccupé par le regain des violences en Libye, après des raids aériens mardi contre l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli.

«Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a exprimé sa préoccupation concernant la récente escalade de la violence en Libye, notamment les frappes aériennes dans les villes de Tripoli et de Benghazi et dans les montagnes de Naufusa dans l'ouest du pays», a indiqué son porte-parole dans un communiqué de presse publié mardi.

Un raid aérien a été mené mardi contre l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli, suivi d'explosions quelques heures après une attaque revendiquée par les forces loyales au général Khalifa Haftar. Appelant «toutes les parties prenantes à mettre fin à ces attaques et à prévenir toute nouvelle escalade», M. Ban «reste convaincu que la seule façon de résoudre la crise actuelle est par le dialogue. A cet égard, il a exprimé sa confiance dans son représentant spécial, Bernardino Leon, et ses efforts visant à faciliter le dialogue entre les

Libyens pour relever les défis auxquels est confronté le pays afin de parvenir à renouer avec un processus politique inclusif, selon le texte.

Il a également exprimé «sa préoccupation face à l'intrusion» qui a eu lieu dans les bureaux des Nations unies à Tripoli le 24 novembre, en soulignant que «ces actions et l'incitation à de telles violations ne peuvent pas être tolérées et doivent cesser immédiatement». M. Ban a appelé «tous les Libyens à renouveler leur engagement aux objectifs de la révolution» et à «prendre les décisions courageuses nécessaires pour épargner à leur pays et au peuple libyen davantage d'affrontements et de souffrances», a ajouté le communiqué.

Depuis la chute de l'ancien régime libyen en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, différentes milices armées imposent leurs lois dans le pays plongé dans le chaos, et les autorités de transition n'ont pas réussi à former une armée et à asseoir leur autorité. Face aux violences, le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale ont dû s'établir dans l'est du pays.

NAMIBIE

Présidentielle et législatives demain par vote électronique

La Namibie organise demain des élections présidentielle et législatives par vote électronique. Environ 1,2 million d'électeurs sont attendus dans les 4.000 bureaux de vote à travers le pays, pour ce scrutin général lors duquel ils procéderont à un vote électronique, le précédent d'Afrique.

Des partis d'opposition disent craindre des pannes ou des fraudes alors que

les autorités affirment que les résultats attendus samedi seront plus fiables et plus rapides. Les Namibiens auront le choix demain entre neuf candidats pour la présidentielle issue de plusieurs partis, allant des «Combattants pour la liberté économique», à l'extrême-gauche, au Parti républicain de la minorité blanche. Un seul est susceptible de l'emporter, le Premier ministre

Hage Geingob, 73 ans qui est issu de la Swapo, le parti de la lutte anti-coloniale et anti-apartheid qui a gagné toutes les élections depuis 1990.

Déjà Premier ministre pendant 12 ans à l'indépendance, il occupe de nouveau ce poste depuis 2012 et devrait succéder au chef de l'Etat sortant, Hifikepunye Pohamba, qui ne peut pas se représenter après deux mandats.

EGYPTE

3 policiers tués dans le Sinaï

Trois policiers, dont un colonel, ont été tués hier par des inconnus qui ont ouvert le feu sur leur voiture dans le Sinaï, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

L'armée, visée elle aussi par des attaques meurtrières dans le Sinaï, a lancé une vaste offensive ces derniers mois dans le nord de la péninsule pour déloger notamment l'un des principaux groupes armés, Ansar Beït al-Maqdess, qui a récemment fait allégeance à l'organisation autoproclamée



Etat islamique. L'attaque est survenue à Al-Arish, le chef-lieu du Nord-Sinaï: des inconnus en voiture ont mitraillé le véhicule qui transportait les trois policiers ayant de s'enfuir, a précisé le ministère dans un communiqué.

Les attentats à la bombe et les attaques visant policiers et soldats se sont multipliés dans tout le pays, mais notamment dans le Sinaï, depuis que l'armée a destitué le président élu Mohamed Morsi en juillet 2013.

APS

SYRIE

L'aide humanitaire acheminée aux populations n'est pas suffisante, selon l'ONU

La secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, a déploré mardi l'insuffisance de l'aide humanitaire acheminée aux populations en Syrie, secouée par un conflit meurtrier depuis mars 2011.



«C'est un conflit qui affecte tous les Syriens», a rappelé Mme Amos à l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie, soulignant que «l'économie de la Syrie est contractée de 40% depuis 2011 et le taux de chômage dépasse maintenant les 54%. En outre, trois quarts de population vit dans la pauvreté et la présence des élèves à l'école a chuté de plus de 50%».

Mme Amos a expliqué devant les membres du Conseil que «la résolution 2165 du Conseil de sécurité (adoptée en juillet 2014) a aidé les Nations unies à surmonter certains problèmes en permettant de faire des livraisons directes à des centaines de milliers de personnes».

«Depuis l'adoption de la résolution

et surtout grâce aux livraisons trans-frontalières, nous avons pu atteindre presque tous les endroits difficiles d'accès dans les quatre gouvernements d'Alep, d'Idlib, de Dar'a et de Quneitra», a-t-elle ajouté.

Elle a indiqué que «12,2 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire en Syrie, dont plus de 5 millions d'enfants», ajoutant que «7,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie et plus de 3,2 millions de personnes ont fui le pays». «Il s'agit du plus grand nombre de personnes déplacées à cause d'un conflit dans le monde», a-t-elle regretté. «C'est pourquoi j'espère que ce Conseil renouvelera les dispositions de la résolution 2165. Elles permettent de faire la différence», selon Mme

Amos qui a toutefois estimé que «malgré les progrès réalisés, cela ne suffit pas encore».

«Nous sommes confrontés à des problèmes considérables pour appliquer les résolutions 2139 (adoptée en février 2014) et 2165 et nous n'arrivons pas à répondre aux besoins humanitaires de toutes les personnes que nous voulons atteindre en Syrie», a-t-elle dit.

Le conflit en Syrie, qui a commencé en mars 2011, a déjà fait plus de 150.000 morts et entraîné le déplacement de 680.000 personnes, selon l'ONU. Il a également provoqué une crise de réfugiés où quelque 2,5 millions de personnes sont accueillies dans les pays voisins, notamment au Liban, en Jordanie et en Turquie.

MALAISIE

Kuala Lumpur va renforcer sa législation antiterroriste pour neutraliser les réseaux de soutien à Daech

La Malaisie va renforcer sa législation antiterroriste pour neutraliser les réseaux de soutien à l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech), a annoncé hier le Premier ministre Najib Razak.

Des mesures seront également prises contre les Malaisiens de retour des pays où sévit Daech, «clous solitaires» susceptibles de mener des attentats sur le sol national, a indiqué M. Razak.

«Vue la menace potentielle de ce groupe, nous craignons que le retour des Malaisiens d'une zone de conflit en Syrie ou en Irak ne se fasse au détriment de la sécurité nationale», a déclaré le chef du gouvernement devant le

Parlement, sans donner de détails sur les dispositions à l'étude. Selon un livre blanc sur le terrorisme présenté le même jour aux parlementaires, 39 Malaisiens ont rejoint Daech en Syrie, dont cinq ont été tués.

Les autorités malaises ont en outre arrêté 40 de leurs ressortissants soupçonnés de liens avec cette organisation terroriste. Vingt-et-un ont été inculpés, les autres ont été libérés faute de preuves mais restent sous étroite surveillance policière.

En août, la police malaisienne avait déjoué une tentative d'attentat à la bombe visant des bars, des boîtes de nuit et une brasserie, avec une dizaine d'arrestations à la clé.

NUCLÉAIRE IRANIEN

L'Algérie salue l'entente intervenue entre le groupe 5+1 et l'Iran à Vienne

L'Algérie a salué l'entente intervenue, lundi à Vienne, entre le groupe «5+1» et l'Iran qui ont décidé de s'accorder un délai supplémentaire pour parachever les négociations sur le dossier nucléaire iranien.

«Tout en se félicitant de l'esprit constructif qui a prévalu tout au long de ce cycle de négociations, l'Algérie note avec satisfaction les progrès en-

courageants enregistrés et forme le vœu que la prochaine étape permettra de consolider les acquis et d'aboutir à un accord définitif acceptable pour toutes les parties», indiquait mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«La sage décision de poursuivre les négociations au-delà du délai fixé initialement, traduit la volonté com-

mune des parties de privilégier la voie de la négociation pour aplatiser les difficultés et transcender leurs divergences», note la même source. L'Algérie «reste convaincue que seul le dialogue est à même de favoriser une solution pacifique de ce dossier et contribuera à garantir la paix et la sécurité au double plan régional et international», ajoute le communiqué.

AFGHANISTAN

Kaboul refuse d'être le théâtre de guerres par procuration

Le nouveau président afghan Ashraf Ghani a prévenu hier qu'il ne permettrait à personne de conduire une guerre par procuration dans son pays.

L'Inde et le Pakistan, deux puissances nucléaires rivales nées de la partition des Indes britanniques en 1947, ont régulièrement par le passé déplacé leur affrontement en Afghanistan.

Le départ des troupes de combat de l'Otan de l'Afghanistan à la fin de l'année ouvre une période d'incertitude pour la stabilité de l'Afghanistan, accrue par l'exacerbation des

tensions entre New Delhi et Islamabad. «Nous ne laisserons pas notre territoire être utilisé contre l'un de nos voisins. Nous ne permettrons à personne de conduire une guerre par procuration sur notre sol», a dit Ghani lors d'une réunion des dirigeants des pays d'Asie du sud au Népal, en présence notamment du Premier ministre indien Narendra Modi et du Pakistanais Nawaz Sharif.

Le prédecesseur de Ghani, Hamid Karzai, a souvent accusé Islamabad d'essayer de déstabiliser le gouvernement afghan en laissant les combattants talibans se réfugier au

PALESTINE

Réouverture temporaire du point de passage de Rafah avec Gaza

Les autorités égyptiennes ont réouvert temporairement le point de passage de Rafah avec la bande de Gaza fermé depuis fin octobre, a annoncé hier un responsable gouvernemental. Rafah, seul point de passage reliant le territoire palestinien au reste du monde qui ne soit pas contrôlé par l'occupant israélien, sera ouvert pour quatre heures, jusqu'à 16h00 (14h00 GMT) hier et aujourd'hui, a précisé le responsable.

Cette réouverture est destinée à laisser passer les Gazaouis bloqués du côté égyptien de la frontière, ont précisé des responsables de la sécurité égyptienne. Selon l'ONU, plus de 3.500 Palestiniens étaient ainsi empêchés de retourner chez eux depuis la fermeture du passage le 25 octobre, au lendemain d'un attentat qui a coûté la vie à 30 soldats égyptiens dans le nord du Sinaï.

Dans le sens inverse, des milliers de Palestiniens, dont des malades ou des étudiants, étaient également empêchés de quitter la bande de Gaza pour se rendre à l'étranger, a précisé l'ONU. Durant les six premiers mois de l'année, le point de passage, franchi par 6.200 personnes en moyenne par mois, avait été fermé pendant 22 jours.

PAKISTAN

4 talibans tués dans une frappe de drone américain

Au moins quatre rebelles talibans ont été tués hier par une frappe de drone américain dans le Waziristan du Nord pakistanaise, où l'armée mène déjà une opération contre les talibans et d'autres groupes liés à Al-Qaïda, ont indiqué des sources sécuritaires.

L'appareil sans pilote a bombardé un refuge d'insurgés dans le village de Kund Sar, situé à une soixantaine de kilomètres de Miranshah, chef-lieu du Waziristan du Nord, zone semi-autonome frontalière de l'Afghanistan. «Le drone a tiré deux missiles, tuant quatre personnes et en blessant deux autres», a dit une source sécuritaire, citée par l'AFP. «Il pourrait y avoir plus de corps sous les décombres», a-t-elle ajouté.

Selon un responsable pakistanaise, les victimes sont des éléments du réseau Haqqani, une des branches des talibans afghans, et de Hafez Gul Bahadur, un «influent chef de guerre» local.

L'armée pakistanaise avait affirmé mardi avoir tué 20 éléments du réseau Haqqani et de Hafez Gul Bahadur dans des bombardements aériens au Waziristan du Nord, théâtre depuis juin d'une opération militaire qui a tué environ 1.500 «terroristes» selon les autorités pakistanaise.

Ces bombardements interviennent peu après la visite aux Etats-Unis du chef de l'armée pakistanaise Raheel Sharif et un attentat suicide contre un match de volley-ball qui a fait 57 morts dans la province afghane de Paktika, attribué par les services secrets afghans au réseau Haqqani.

Pakistan. Le Pakistan avait été l'un des trois seuls pays à reconnaître le régime fondamentaliste des talibans, avant que ceux-ci ne soient chassés du pouvoir par les Occidentaux fin 2001 et n'entrent en rébellion.

Sans mentionner le Pakistan, Ghani a souligné que le soutien d'un Etat à des éléments non étatiques pouvait avoir des conséquences dommageables. «Il doit être clair que de telles mesures ont des effets négatifs, déstabilisant le système d'Etat», a-t-il ajouté.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La Garde nationale triple sa présence à Ferguson

Le gouverneur du Missouri (centre des Etats-Unis), Jay Nixon, a annoncé mardi que le nombre de militaires de la Garde nationale à Ferguson, secouée par des émeutes raciales, serait triplé et que ces hommes auraient un rôle accru. «En tout, il y aura 2.200 hommes de la Garde nationale dans la zone. Les vies et les biens doivent être protégés. Cette communauté mérite la paix», a déclaré le gouverneur lors d'une conférence de presse, au lendemain de la décision par un jury populaire de ne pas poursuivre un policier blanc qui avait tué le 9 août un jeune Noir. «La présence de la Garde nationale sera significativement renforcée à Ferguson, en s'assurant qu'ils sont prêts à agir rapidement pour empêcher la violence», a ajouté le gouverneur du Missouri.

Les militaires seront notamment déployés à des endroits clés comme le commissariat de police de la ville, banlieue de St Louis, qui compte quelque 21.000 habitants.

La veille et pendant la nuit de lundi à mardi, 700 militaires de la Garde nationale avaient été déployés dans Ferguson, où des commerces ont été incendiés et des bâtiments pillés après l'annonce de la décision du grand jury de ne pas poursuivre le policier Darren Wilson.

Audition au Congrès sur la situation à Ferguson en décembre

Obama condamne fermement les violences à Ferguson

Le président américain Barack Obama a fermement condamné mardi les violences qui ont eu lieu à Ferguson (Missouri) après la décision d'un jury populaire de ne pas poursuivre un policier blanc responsable de la mort d'un jeune Noir.

«Brûler des bâtiments, mettre le feu à des voitures, détruire des biens, mettre des gens en danger: il n'y a aucune excuse à cela, ce sont des actes criminels», a-t-il déclaré lors d'un discours à Chicago. «Je n'ai aucune sympathie pour ceux qui détruisent leurs propres communautés», a-t-il ajouté.

«Il existe des moyens constructifs d'exprimer ses frustrations», a poursuivi le président américain, reconnaissant qu'il régnait, au sein de nombreuses communautés, le sentiment tenace que «les lois ne sont pas toujours appliquées de la même manière et de façon équitable».

«Je n'ai jamais vu une loi sur les droits civiques, sur la santé ou sur l'immigration devenir réalité parce qu'une voiture avait été brûlée», a-t-il souligné.

«Cela est arrivé parce que les gens ont



voté, se sont mobilisés, se sont organisés, ont cherché les meilleures réponses politiques pour résoudre les problèmes».

La décision annoncée lundi soir de ne pas poursuivre le policier Darren Wilson, qui a tué le 9 août dernier Michael Brown, un Noir qui ne portait pas d'arme, a enflammé les rues de cette banlieue de Saint Louis, où de nom-

breux commerces autour du poste de police ont été pillés et incendiés. La tension était palpable mardi soir dans la ville quadrillée par trois fois plus de militaires que la veille.

Le gouverneur du Missouri, Jay Nixon, a annoncé le déploiement de quelque 2.200 membres de la Garde nationale devant les maisons, les commerces et une centaine de lieux clés.

litarisation des forces de l'ordre», annonce aussi la commission.

De violentes échauffourées et des pillages ont éclaté lundi soir dans la petite ville américaine, après la décision d'un grand jury populaire de ne pas poursuivre un policier blanc qui a tué cet été un jeune Noir sans arme, Michael Brown.

APS

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	11:09	C'est bon !
06:20	Franklin	11:15	Expression directe
06:30	TFou	11:20	Consomag
08:30	Téléshopping samedi	11:25	Météo
10:15	L'affiche de la semaine	11:30	La voix est libre
10:30	Nos chers voisins	12:00	Journal régional
11:00	Tous ensemble	12:25	Journal national
12:00	Les douze coups de midi	12:55	30 millions d'amis
12:48	Météo	13:25	Les grands du rire
12:50	L'affiche du jour	15:00	En course sur France 3
13:00	Journal	15:25	Samedi avec vous
13:55	Les feux de l'amour	16:10	Des chiffres et des lettres
15:15	Disparitions suspectes	16:50	Harry
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	17:25	Un livre, un jour
18:00	Bienvenue chez nous	17:30	Slam
19:00	Money Drop	18:10	Questions pour un champion
19:55	Météo	19:00	19/20 : Journal régional
20:00	Journal	19:18	19/20 : Edition locale
20:30	1001 questions santé	19:30	19/20 : Journal national
20:35	Météo	19:58	Météo
20:40	Nos chers voisins	20:00	Tout le sport
20:45	C'est Canteloup	20:15	Météo régionale
20:55	Profilage	20:20	Plus belle la vie
21:55	Profilage	20:42	Beau travail
23:00	Profilage	20:45	Zodiac
23:55	Profilage	23:25	Météo
		23:28	Parlons passion
		23:30	Soir 3
		23:55	Le pitch

CANAL+

06:20	Dans la bouche...
06:25	The Big Bang Theory
06:40	The Big Bang Theory
07:05	Les Guignols de l'info
07:15	Zapping
07:20	Le petit journal
07:50	Engrenages
08:45	Engrenages
09:35	Casse-tête chinois
11:30	Album de la semaine
12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:05	La météo
12:10	Le petit journal de la semaine
12:45	Le tube
13:45	L'effet papillon
15:30	La semaine des Guignols
16:20	Valse à trois
16:30	Comme des frères
18:10	Pendant ce temps...
18:12	Pendant ce temps...
18:15	Le Before du grand journal
18:45	Le JT
19:05	Le grand journal
20:00	Le grand journal, la suite
20:25	Le petit journal
20:55	Ray Donovan
21:50	Ray Donovan
22:45	Lilyhammer
23:30	L'auberge espagnole

M6

06:00	M6 Music
08:20	M6 boutique
10:35	Cinésix
10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
12:40	Météo
12:45	Le 12.45
13:05	Scènes de ménages
13:35	Météo
13:40	Le bijou maudit
15:35	L'étoffe d'un champion
17:20	Les reines du shopping
18:25	Objectif Top chef
19:40	Météo
19:45	Le 19.45
20:10	Scènes de ménages
20:50	Bones
21:45	Bones
22:35	Bones
23:20	Bones

La sélection

TF1

20h55

PROFILAGE (SÉRIE TV)



- 20h55 (1h)Jusqu'au bout de la nuit
Saison 5 - Episode 10 sur 12
- 21h55 (1h05)Juste avant l'oubli
Saison 4 - Episode 7 sur 12
- 23h00 (55 mn)De père en fils
Saison 4 - Episode 8 sur 12
- 23h55 (1h05)Silence radio
Saison 4 - Episode 4 sur 12

2

20h45

ENVOYÉ SPÉCIAL

**3**

20h45

ZODIAC



En 1969, un tueur en série sème la terreur à San Francisco et aux alentours de la ville. Revendiquant pas moins de trente-sept meurtres, ce monstre sadique prend un malin plaisir à narguer la police en envoyant des lettres codées à la presse. Les inspecteurs de police David Toschi et William Armstrong, le chroniqueur judiciaire Paul Avery et le jeune dessinateur Robert Graysmith tentent de l'identifier.

CANAL+

20h55

RAY DONOVAN (SÉRIE TV)



20h55 (50 mn)Prêt sur gage
Saison 2 - Episode 3 sur 12

21h50 (1h)Niquet !
Saison 2 - Episode 4 sur 12

Tandis que Kate McPherson concentre son enquête sur Mickey, le retour d'un ancien membre du gang de Sully pourrait mettre en danger la carrière d'Ed.

M

20h50

BONES (SÉRIE TV)



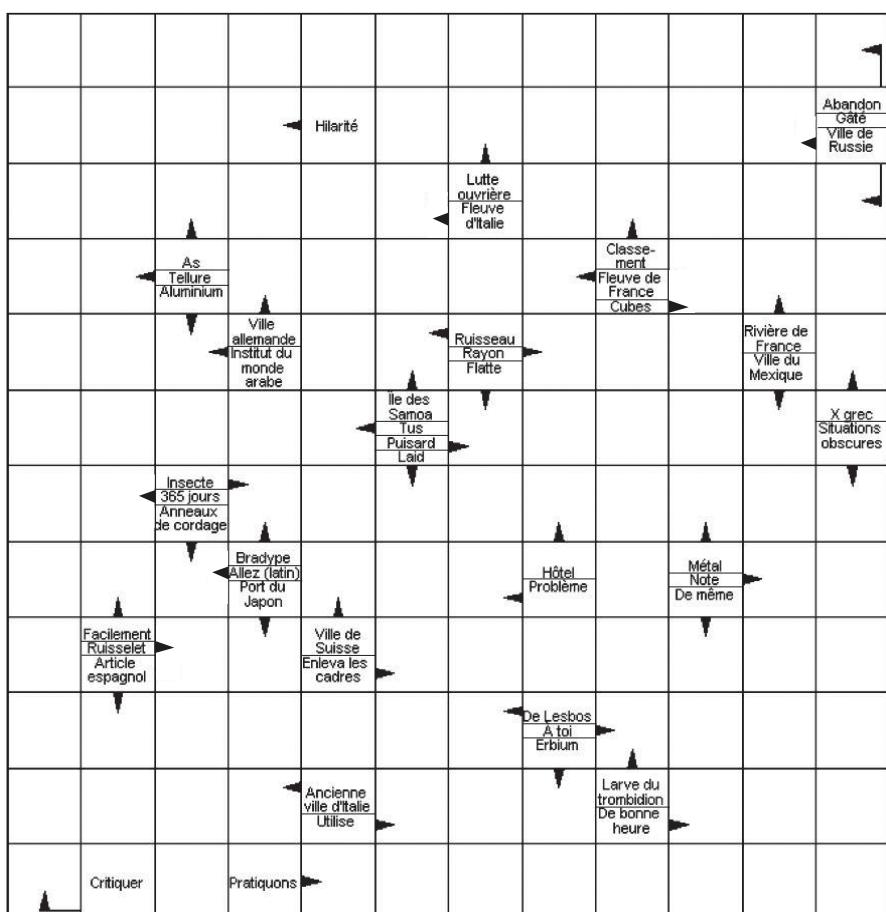
20h50 (55 mn)La conspiration
Saison 10 - Episode 2

21h45 (50 mn)Scientifique tous publics
Saison 6 - Episode 4 sur 23

22h35 (45 mn)Pas d'honneur entre voisins
Saison 6 - Episode 5 sur 23

Booth et Brennan enquêtent sur la mort d'un danseur classique devenu artiste de rue, dont le squelette a été retrouvé pris dans le béton d'un chantier.

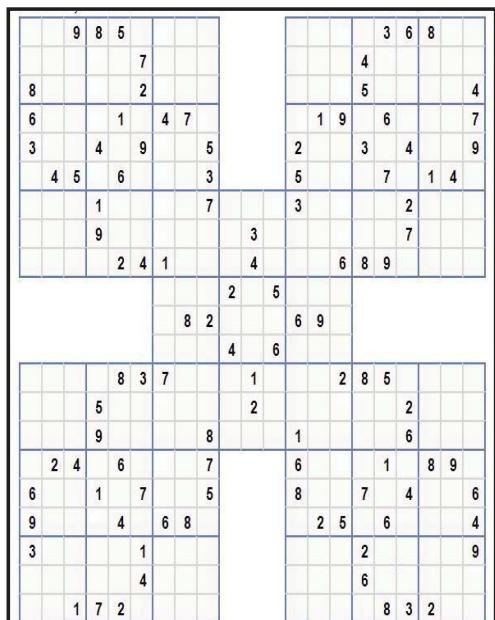
Mots fléchés n°787



Samouraï-Sudoku n°787

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°787

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche Carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 27 Novembre

1615 : mariage du roi Louis XIII de France avec Anne d'Autriche.

1809 : bataille d'Alba de Tormes.

1870 : bataille de Beaune-la-Rolande.

1905 : naissance du parti Sinn Féin.

1912 : indépendance de l'Albanie.

1943 : ouverture de la Conférence de Téhéran.

1947 : accident d'avion du général Leclerc.

1960 : indépendance de la Mauritanie.

1966 : proclamation de la république au Burundi.

1971 : assassinat du Premier ministre jordanien Wasfi Tall.

1975 : indépendance du Timor oriental.

1990 : démission du Premier Ministre Britannique Margaret Thatcher.

Célébrations :

- Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, créée en 2003 par l'Organisation internationale du travail.

- **Albanie** : Fête nationale, commémore l'indépendance face à l'Empire ottoman en 1912.

- **Mauritanie** : Fête nationale, commémore la proclamation de l'indépendance vis-à-vis de la France en 1960.

- **Tchad** : Jour de la République, commémore la proclamation de l'indépendance vis-à-vis de la France en 1958.

- **Baháïsme** : Ascension d'Abbás Effendi commémorant sa mort en 1921.

**BASKET/COUPE D'AFRIQUE
(ÉLIMINATOIRES)**

**Le CRBDB et le GSP
débutent contre Monastir
(Tun) et Al Houceima**

Les deux clubs algériens, le CRB Dar El Beida et le GS Pétroliers affrontent respectivement l'US Monastir (Tun) et le Chabab Rif Al Houceima CRA (Mar) hier, pour le compte de la première journée du tournoi qualificatif (Zone 1) à la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball, organisé du 26 novembre au 6 décembre à Radès en Tunisie. Ce tournoi verra également la participation de l'IR Tanger (Maroc), Sporting (Egypte) et l'ES Radès, club organisateur. Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la 29e coupe d'Afrique des clubs champions, qui sera organisée par le Club Africain du 12 au 21 décembre prochain. Neuf clubs ont déjà composé leurs billets pour la phase finale : Club Africain (organisateur), Abidjan Basket Club (Côte d'Ivoire), Mark Mentors (Nigeria), Malabo Kings (Guinée équatoriale), AS Mazembe (RD Congo), Urumani (Burundi), CDR Libolo et Primeiro d'Agosto (Angola/tenant du titre) et BCM (Mayotte).



Programme du tournoi zonal :

1^{re} journée - hier 26 novembre
14h00: US Monastir (TUN) - CRB Dar El-Beida (ALG)
16h00: ES Radès (TUN) - RI Tanger (MAR)
18h00: GS Pétroliers (ALG) - Chabab Rif Al Houceima CRA (MAR)

2^{re} journée - aujourd'hui 27 nov

14h00: Sporting (EGY) CRA Houceima (MAR)
16h00: GS Pétroliers (ALG) - RI Tanger (MAR)
18h00: ES Radès - CRBDB (ALG)

3^{re} journée - demain 28 nov

14h00: CRBDB (ALG) - GS Pétroliers (ALG)
16h00: US Monastir - ES Radès
18h00: Sporting (EGY) - RI Tanger

4^{re} journée - samedi 29 nov

14h00: CRA Houceima - RI Tanger
16h00: US Monastir - GS Pétroliers
18h00: Sporting - CRBDB

5^{re} journée - dimanche 30 nov

14h00: US Monastir - Sporting
16h00: CRA Houceima - CRBDB
18h00: ES Radès - GS Pétroliers

6^{re} journée: lundi 1er décembre

14h00: RI Tanger - CRBDB
16h00: US Monastir - CRA Houceima
18h00: ES Radès - Sporting

7^{re} journée - mardi 2 décembre

14h00: US Monastir - RI Tanger
16h00: ES Radès - CRA Houceima
18h00: GS Pétroliers - Sporting

NDLR: les deux premiers se qualifient en phase finale.

APS

Sudoku N°786

6	1	4	3	2	7	9	5	8
2	9	8	6	1	5	3	4	7
7	3	5	8	4	9	2	1	6
3	4	1	7	6	2	5	8	9
9	2	7	4	5	8	6	3	1
8	5	6	1	9	3	7	2	4
5	7	9	2	8	4	1	6	3
4	6	3	5	7	1	8	9	2
1	8	2	9	3	6	4	7	5

6	2	4	3	1	5	8	9	7
5	1	7	8	2	9	6	3	4
9	3	8	4	7	6	2	1	5
8	5	3	6	9	7	1	4	2
4	6	2	1	3	8	7	6	9
1	7	9	5	4	2	3	6	8
2	8	1	2	4	9	5	6	7
6	5	4	3	7	1	8	2	9
9	2	7	6	8	6	1	3	4

S o l u t i o n

Mots Croisés N°786

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°786

LARMOIEMENTS
ORAISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

CHAMPIONNAT NATIONAL DU CROSS SCOLAIRE À AÏN DEFLA

620 athlètes au rendez vous

Salim Ben

Une grande manifestation sportive a été organisée par la ligue du sport scolaire de la wilaya d'Aïn Defla au niveau du centre d'équestre du chef-lieu de la wilaya ce mardi en présence des autorités civiles et militaires.

Ce regroupement proposait des épreuves dans les trois catégories des benjamins, minimes et cadets, des deux sexes.

Il a été organisé par la Ligue des sports scolaires de la wilaya de Aïn Defla, en collaboration avec l'APC. Toutes les conditions matérielles, sécuritaires et médicales ont été réunies et mises aux services des élèves présents, qui étaient animés d'une grande volonté de bien faire et d'une motivation sans pareille pour arracher les qualifications mises en jeu. De nombreux établissements représentant différentes daïras ont pris part à ce rassemblement sportif avec plus de 620 athlètes, dont 300 filles.



Ce grand rendez-vous de l'athlétisme, qui a été suivi par un public fort nombreux, à vu la présence de personnalités telles que le directeur de l'éducation de la wilaya de Aïn Defla, Teboune Mahmoud Faouzi le président de l'APC Khelifi Ahmed et les élus communaux, ainsi que d'autres autorités locales de la région.

Les 620 athlètes filles et garçons se sont partagés selon leurs catégories. Les vainqueurs de ces courses ont été qualifiés pour le prochain

tour, ils s'agissaient des minimes filles et garçons du CEM Mokhtari de Techta ; une zone très éloigné ; les benjamins filles et garçons du CEM Mekhaldi de Bourached et les cadet garçons du CEM Labdi d'El Abadia.

« C'est une tradition bien ancrée dans la wilaya, qui enregistre des résultats encourageants au niveau national et international » nous a dit le DE de Aïn Defla.

VOLLEY/CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (MESSIEURS)
Forfait de la Palestine dans le groupe A

La sélection palestinienne manqua au groupe A du 19^e championnat arabe des nations masculin de volley-ball (Koweït/27 novembre-5 décembre), a-t-on appris hier auprès du président de la Fédération algérienne de volley-ball

(FAVB), Okba Gougam. Ainsi, le groupe A sera réduit à quatre équipes : l'Algérie, l'Egypte, l'Irak et le Bahreïn.

Le groupe B est composé, lui, de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de la Libye, du Yémen et du pays hôte, le Koweït. Selon la formule

arrêtée par l'Union arabe de volley-ball (UAVB), les quatre premiers de chaque groupe passeront en quarts de finale, prévus le mercredi 3 décembre.

Les demi-finales auront lieu le lendemain,

tandis que la finale se déroulera le vendredi 5 dé-

cembre. La sélection algérienne, qui s'était envolée lundi pour Koweït City, est drivée par l'ancien international Lyes Tizi Oualou. Elle débutera face à l'Egypte jeudi, avant d'affronter l'Irak le lendemain (vendredi), puis le Bahreïn le 1^{er} décembre.

BORDJ EL-KIFFAN - BEACH-VOLLEY :
26^e étape aujourd'hui à la plage Sirène II

La plage la Sirène (II) dans la commune de Bordj El-Kiffan(Alger) sera aujourd'hui entre 11h30 jusqu'à 16h30 le théâtre de la 25^e étape du 1^{er} Circuit Open de beach-volley masculin (2x2) organisé par la Ligue algérienne de volleyball (LAVB) en partenariat avec les communes du littoral, la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (Djsl-WA) et avec le concours de Ital-Crem et Tenergy.

Les organisateurs ont jeté leur dévolue sur cette coquette plage et commune qui se trouve près de la capitale car elle remplit les conditions de compétition en cette pé-



riode d'automne surtout avec les moyens de locomotion dans cette circonscription d'Alger-Est qui est bien desservie avec le tramway à quelques centaines de mètres du site de jeu.

Il est à souligner que ce 1^{er} circuit de la wilaya d'Alger 2014 entre dans le cadre du développement de cette discipline volleyball sur sable admise aux Jeux olympiques en 1996 à Atlanta (USA) qui est vite devenue populaire où les athlètes doivent prendre en compte trois autres variables : le sable, le soleil et le vent.

USMH-MCA, DEMAIN À 15H À EL HARRACH, EN MATCH AVANCÉ DE LA 12^E JOURNÉE LIGUE 1 MOBILIS

Les Vert et Rouge pour une victoire salutaire

Saïd Ben

Le MC Alger est depuis la 4^e journée à la recherche d'une victoire. Avant-hier, les Vert et Rouge ont enregistré leur cinquième défaite de rang face à une équipe de l'ES Sétif qui carbure à plein régime depuis son dernier Trophée continental.

Demain, les joueurs du Mouloudia d'Alger auront à passer un autre écueil dans un derby qui s'annonce aussi palpitant qu'indécis face à leurs voisins de l'USM El Harrach au stade du 1^{er} Novembre de Mohammadia pour le compte d'un match avancé de la 12^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis.

Ce match a été avancé par la ligue de football sans qu'elle donne les raisons de ce décalage.

L'USM El Harrach et le MC Alger se rencontreront donc demain avec des objectifs diamétralement opposés : El Harrach veut garder sa position en tête du classement et pourquoi pas reprendre le poste de leader si le MO Béjaïa perdait samedi prochain en déplacement face au MC Oran. Quant au MC Alger, il tentera d'enregistrer une première victoire depuis la 4^e journée et pourquoi pas quitter cette

dernière place qui ne sied vraiment pas à une équipe de l'envergure des Vert et Rouge.

L'arrivée du nouveau coach le Portugais Arthur George est de bon augure estimant les fans des Vert et Rouge d'autant qu'il avait assisté au match contre l'ES Sétif en indiquant qu'il a décelé des imperfections au niveau de la défense et de l'attaque de l'équipe.

Ainsi l'USMH aura comme objectif de signer une nouvelle victoire pour garder la dynamique de succès alors que le MCA tentera d'endiguer sa série noire.

Les partenaires du gardien Chaouchi sont conscients que l'heure est grave et qu'une réaction positive du groupe est plus qu'indispensable pour retrouver la confiance avant que le nouveau coach ne fasse ses nouveaux plans et sa nouvelle équipe « type ».

En reconnaissant que l'équipe est « dans une situation catastrophique », Zeghdane, annonce que « nous allons à El Harrach pour gagner. C'est la seule issue qui nous reste », estime le joueur des Vert et Rouge.

Du côté d'El Harrach, le joueur Belkheir estime, quant à lui, que « Nous n'avons pas le droit à l'erreur face au MC Alger. Ce match constitue un tournant important pour le reste de notre parcours en championnat, d'où la nécessité de réussir une bonne performance », conclut le joueur d'El Harrach.



Le match est donc bien lancé et nul doute que les gradins du stade Mohammadia vont s'avérer bien exigüe pour contenir la masse des supporters attendus dans ce derby qui s'annonce aussi indécis que digne d'être suivi ne serait-ce que par son caractère.

A noter enfin que le reste des

matches de cette 12^e journée se dérouleront le samedi 29 novembre avec plusieurs affiches intéressantes entre autres, CR Belouizdad-JS Kabylie au stade du 20-aout à huis clos, MC Oran - MO Béjaïa, RC Arbaa - ES Sétif ou encore USM Alger - JS Saoura.

S.B.

Mokhtar Amalou au sifflet

La commission fédérale des arbitres a désigné le directeur de jeu Mokhtar Amalou pour officier le choc de la 12^e journée de Ligue 1 Mobilis entre l'USM El Harrach et le MC Alger, prévu demain à 15h00 au stade du 1^{er}-novembre, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Amalou sera assisté d'Azrine et de Belbachir. Le quatrième arbitre est Benbrahim.

L'USMH occupe la 3^e place au classement, à deux longueurs du leader le MO Béjaïa, tandis que le MCA est lanterne rouge avec 9 points et reste sur cinq défaites de rang.

D'autre part, l'affiche entre le CR Belouizdad et la JS Kabylie de samedi au stade du 20-aout (Alger) à huis clos, est confiée à Zouaoui, assisté de Bahatte et Ben Rouane. Le quatrième arbitre est Ladraa. Le CRB et la JSK partagent la huitième place au classement avec 14 points à l'issue de la 11^e journée.

Programme complet : Demain

15h00 :

USM El Harrach- MC Alger
Samedi 29 novembre : 15h00 :

RC Arbaa - ES Sétif

16h00 :

CS Constantine - ASM Oran
CR Belouizdad- JS Kabylie
(huis clos)

18h00 :

MC Oran - MO Béjaïa (huis clos)
MCEI Eulma - ASO Chlef
USMBel Abbes - NA Hussein-dey

19h00 :

USM Alger - JS Saoura

Rappel du classement :

	Pts	J
1. MO Béjaïa	20	11
2. USM El-Harrach	18	11
- CS Constantine	18	11
- USM Alger	18	11
5. ES Sétif	17	10
- MC Oran	17	11
6 . USM El-Abbès	16	11
-- JS Kabylie	14	11
-- MC El-Eulma	14	11
-- ASM Oran	14	11
-- CR Belouizdad	14	11
12. RC Arbaâ	13	11
-- JS Saoura	13	11
14. NA Hussein Dey	12	11
15. ASO Chlef	10	10
16. MC Alger	9	11

RC ARBAÂ Le contrat de Mobilis reconduit

La direction du RC Arbaâ a renouvelé son contrat de sponsoring avec l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis pour la deuxième année de suite, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Les deux parties avaient conclu un premier bail à la fin de l'année dernière pour un montant de dix (10) millions de dinars. Le nouveau contrat permet à la direction d'Ezzarga, confrontée à des problèmes financiers énormes cette saison, de souffler un peu et surtout régulariser la situation de ses joueurs dans ce registre, selon son secrétaire général Mohamed Hamrouche. Mobilis débloquera dans les prochains jours une première tranche de son apport financier, permettant aux dirigeants du RCA d'honorer leur récent engagement avec leurs protégés, a ajouté la même source. Les poulains du nouvel entraîneur, Mohamed Mihoubi, ont boycotté l'entraînement de lundi pour protester contre le non paiement par la direction de leurs derniers salaires. Ils ont repris le travail le lendemain après leur réunion avec le président Djamel Amani qui s'est engagé à remédier au problème dans les prochains jours.

Contrairement à la saison dernière qui a vu « Ezzarga » s'illustre pour sa première expérience parmi l'élite, l'équipe peine à trouver ses repères depuis le début du championnat. Après 11 journées, elle est premier club non relégable (13e, 13 pts).

APS

FOOTBALL/LIGUE 2 (12^E JOURNÉE)

Lutte au finish pour le titre de champion d'hiver

Le MC Saïda, actuel leader du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, devra néanmoins l'emporter à domicile face au WA Tlemcen demain pour le compte de la 12^e journée, pour éviter d'être rejoints par ses poursuivants directs, l'USM Blida et la JSM Béjaïa, ses deux séries concurrents pour le titre de champion d'hiver.

Le WAT, actuellement 8^e du classement avec 15 points, voudra probablement réussir un bon résultat, ce week-end face au MCS, pour rester au contact du peloton de tête, et conserver par la même occasion d'éventuelles chances d'accès.

Une situation qui pourrait faire l'affaire des poursuivants directs, la JSM Béjaïa et de l'USM Blida, l'un comme l'autre aux aguets, pour déposséder le MCS de son leadership.

La saison est encore longue, certes, mais seules trois petites journées séparent désormais ces clubs de la fin de la phase aller, synonyme de titre de champion d'hiver. Un sacre symbolique, certes, mais qui revêt tout de même une certaine importance sur plan psychologique, car pouvant servir de « catalyseur » pour chacun des clubs suscités, dans leur quête d'aller au bout.

Les matches opposant les clubs du milieu de tableau, au cours de cette 12^e journée, n'en seront pas moins palpitants, particulièrement USM Chaouia - AS Khroub, O. Médéa - CA Batna et DRB Tadjen Janet - CA Bordj Bou Arréridj, car ces clubs n'ont, visiblement, pas encore dit leur dernier mot et pourraient profiter de cette fin de la phase aller pour se relancer dans la course à l'accès.



Dans le bas du tableau, l'AB Merouana (dernier) et l'USMM Hadjout (avant-dernier) seront encore une fois soumis à rude épreuve, respectivement par l'USM Blida et l'A. Bousaâda, mais devront à tout prix se rassasier, au risque d'accuser un retard un surmontable, qui les condamnerait précoce-ment au purgatoire.

Enfin, le choc ESM Koléa - RC Relizane se jouera devant des gradins vides, car le club hôte est sanctionné d'un huis clos, mais l'ennemi reste le même pour l'ESMK, actuel 14^e avec 11 points, qui doit donc profiter de l'avantage du terrain pour l'emporter et s'éloigner par la même occasion de la zone rouge.

Le programme de la 12^e journée

Programme de la 12^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain à 15h00 :

	Pts	J
1. MC Saïda	21	11
2. USM Blida	19	11
-- JSM Béjaïa	19	11
4. O.Médéa	18	11
5. US Chaouia	17	11
-- DRB Tadjen Janet	17	11
-- RC Relizane	17	11
8. WA Tlemcen	15	11
-- CRB Aïn Fekroud	15	11
-- AS Khroub	15	11
11. A Bousaâda	14	11
-- CA Bordj Bou-Arréridj	14	11
13. CA Batna	13	11
14. ESM Koléa	11	11
15. USMM Hadjout	10	11
16. AB Merouana	6	11

CAN-2015 DE FOOTBALL/ PRÉPARATION

Raouraoua : «Le match face à la Tunisie sera l'unique au programme»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a indiqué hier que le match amical de l'équipe nationale face à son homologue tunisienne en janvier prochain, sera «l'unique test préparatoire» des Verts, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).



«Nous sommes tombés d'accord avec nos amis tunisiens sur la programmation d'un match amical en janvier.

Il sera l'unique test avant le début de la compétition. Seulement, la date de la tenue de cette rencontre n'a pas encore été fixée, ça dépendra du jour de notre entrée en lice à la CAN», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé

Raouraoua : «Une délégation de la FAF en Guinée équatoriale à partir du 1^{er} décembre»

Une délégation de la Fédération algérienne de football (FAF) séjournera en Guinée équatoriale à partir du 1^{er} décembre pour préparer le séjour de l'équipe nationale dans ce pays hôte de la 30^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 (17 janvier-8 février), a annoncé hier le président de la FAF, Mohamed Raouraoua.

«Une délégation sera à pied d'œuvre à partir de cette date en Guinée équatoriale pour notamment assister

au tirage au sort de la phase finale à Malabo, et ensuite visiter les sites susceptibles d'accueillir la sélection lors de cette compétition», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

L'Algérie sera fixée sur ses adversaires de la CAN 2015, le mercredi 3 décembre, à l'occasion du tirage au sort prévu à Malabo.

Quatre sites ont été retenus pour abriter les matches de la CAN-2015:

Malabo, Bata, Mongomo et Ebebiyin. «Au menu de cette visite, il yaura, le 2 décembre, une réunion des représentants des équipes qualifiées, avec des ateliers workshops au programme», a-t-il ajouté.

Prévue initialement au Maroc, la CAN 2015 a été délocalisée en Guinée Equatoriale, après la demande de report formulée par les Marocains, et rejetée en bloc par la Confédération africaine (CAF).

Raouraoua : «Nous sommes capables d'aller loin dans la compétition»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a indiqué également que l'équipe nationale «est capable» d'aller loin, lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février). «Je reste confiant quant à une belle participation lors de la prochaine CAN. Je pense que nous avons une équipe capable

d'aller loin», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale. L'Algérie sera fixée sur ses adversaires de la CAN 2015, mercredi 3 décembre, à l'occasion du tirage au sort prévu à Malabo. «Nous devons attendre le résultat du tirage au sort et voir qui seront nos adversaires, mais je ne focalise pas trop sur cet aspect, du moment que que nous avons une équipe

prête à relever le défi», a-t-il ajouté. L'Algérie, premier pays à avoir composté son billet pour la prochaine CAN, jouera un match amical en janvier prochain face à la Tunisie, à Tunis ou à Monastir. Ce sera l'unique rendez-vous préparatoire avant le coup d'envoi de la compétition. Lors de la dernière CAN, disputée en 2013 en Afrique du Sud, les Verts avaient quitté la compétition dès le premier tour avec un bilan peu reluisant: deux défaites et un match nul.

Qualifiée déjà comme l'un des favoris en puissance pour le sacre final, l'Algérie aspire à faire mieux en terre équato-guinéenne, et pourquoi pas remporter le trophée qui fuit les Verts depuis 1990, lorsque l'Algérie avait abrité la phase finale de la compétition africaine.

Gourcuff : «Ce que met la FAF à la disposition des Verts est exceptionnel»

L'entraîneur de la sélection algérienne Christian Gourcuff, en place depuis août dernier, s'est dit impressionné par les conditions de travail «exceptionnelles» offertes par la Fédération algérienne de football (FAF).

«C'est tout à fait exceptionnel, on se déplace par avion spécial. Rien n'est laissé au hasard : l'organisation de la fédération elle-même, le staff, l'administration, notre centre d'entraînement très professionnel et très convivial», s'est réjoui le technicien français dans un entretien au magazine France Football publié mardi.

Depuis quelques années, les Verts ont pris leur quartier au niveau du Centre technique de la

FAF à Sidi Moussa (Alger), une infrastructure complètement réhabilitée que gère l'instance footballistique à titre de concession de la part du ministère des Sports.

Auparavant, l'équipe nationale effectuait ses stages au niveau de différents hôtels de la capitale ou d'autres villes du pays. La bonne santé financière de la FAF, comme ne cesse de le rappeler son président Mohamed Raouraoua lui-même, a permis de mettre dans les meilleures conditions les joueurs de l'équipe nationale à l'occasion de chaque rendez-vous.

Tout cela commence à donner

ses fruits comme l'attestent ses deux qualifications de suite en Coupe du monde (2010 et 2014), avec à la clé une participation, pour la première fois de l'histoire du football algérien, en huitièmes de finale du dernier Mondial.

Les Verts sont restés sur la même dynamique, en se qualifiant plus tôt que prévu à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale.

Il s'agit du premier challenge de Gourcuff depuis qu'il a succédé au Bosnien, Vahid Halilhodzic, à la barre technique de l'équipe nationale.

«Dans ce nouveau challenge,

c'est ça qui m'intéressait, cette urgence, cette capacité à gérer le court terme et en même temps à installer des options techniques et tactiques à moyen terme», a expliqué le coach breveté, dont il s'agit aussi de sa première expérience en sélection après avoir drivé des clubs en France et au Qatar notamment, le FC Lorient (Ligue 1, France) pendant 24 ans.

Il a poursuivi qu'il souhaitait offrir toute son expérience pour la formation et l'amélioration du football algérien, en se mettant à la disposition de la Direction technique nationale (DTN), et contribuer, entre autres, à la formation des cadres.

APS

**TUNISIE-ALGÉRIE
Les attaquants algériens face à la 2^e meilleure défense des éliminatoires**



Le match amical Tunisie-Algérie prévu le 10 ou 11 janvier 2015, sera une occasion pour la formation des Verts, deuxième meilleure attaque dans les éliminatoires de la CAN-2015 (11 buts), de jauger leurs capacités offensives face à la deuxième meilleure défense (2 buts).

L'attaque algérienne avait brillé lors des qualifications de la CAN (Guinée équatoriale / 17 janvier - 8 février), en visitant au moins une fois les filets de ses adversaires. Elle n'était resté muette qu'à un seul match, soit lors de la défaite sur le terrain du Mali (2-0), dans le cadre de la dernière journée.

C'était aussi la première fois en 21 matches, toutes compétitions confondues, que les coéquipiers de Madjid Bougherra ont connu un tel sort.

La bonne santé offensive des Verts leur a permis de dominer copieusement le groupe B. Ils ont obtenu 15 points de 18 possibles. Pourtant, lors des éliminatoires, les deux meilleurs buteurs actuels de l'équipe nationale, Islam Slimani et Hilal Soudani, se sont contentés d'un seul but chacun. C'est le meilleur de jeu, Yacine Brahimi qui a terminé meilleur buteur de l'équipe nationale dans ces qualifications avec trois réalisations.

Les protégés du technicien français Christian Gourcuff auront ainsi une belle opportunité pour mettre à l'examen leurs atouts offensifs à une semaine du coup d'envoi de la fête footballistique africaine.

En effet, l'adversaire, entraîné par l'ancien sélectionneur d'Algérie le Belge George Leekens, a démontré de belles dispositions, notamment sur le plan défensif, au cours des éliminatoires.

C'est cette solidité défensive des «Aigles de Carthage» qui leur avait justement permis de terminer en tête de leur poule, devant le Sénégal, l'Egypte et le Botswana. Avec seulement deux buts encaissés en six matchs, les Tunisiens sont, selon les spécialistes, un «choix bien étudié» par les responsables des Verts quelques jours avant d'entrer dans le vif du sujet.



VALENCE : LUCAS ORBAN POURRAIT JETER L'ÉPONGE

Peu utilisé depuis son transfert de Bordeaux à Valence (5 matches, 1 but), le latéral argentin de 25 ans pourrait profiter du mercato hivernal pour donner une nouvelle orientation à sa carrière. Selon la presse argentine et Superdeporte, qui livrent des informations relayées par Goal.com, Lucas Orban aurait la possibilité d'opter pour un retour dans son pays d'origine. En Argentine, les dirigeants de Boca Juniors seraient particulièrement sensibles profil de ce joueur de 25 ans, qui compte une sélection avec l'Albiceleste.



KLOPP «JE NE SAIS PAS QUAND JE PARTIRAI»

Avoir un plan de carrière bien précis, avancer sans quitter la route, ne sont pas dans les habitudes de Jürgen Klopp. Devenu l'un des entraîneurs les plus courtois du moment, le technicien de Dortmund ne sait pas de quoi son avenir sera fait. Il n'imaginait déjà pas rester aussi longtemps au BVB. «Quand j'ai débuté, je n'y pensais pas. J'avais passé 18 ans à Mayence et je pensais que c'était suffisant. J'aime ce club, j'aime cette ville, depuis longtemps. Quand je suis arrivé ici, je me suis dit 'OK, désormais je peux travailler comme un entraîneur normal, deux ou trois ans' - prochain club, prochaine ville. Je suis vraiment intéressé par le fait de vivre, peu importe pour moi de rester longtemps au même endroit. Mes enfants sont suffisamment grands pour rester seuls, ce n'est pas le problème», a-t-il déclaré dans une interview accordée à SportsHUB.

WENGER EN DANGEREUSE POSTURE

L'actionnaire d'Arsenal, Alisher Usmanov, a tiré la sonnette d'alarme et mis Arsène Wenger en garde.

Ce week-end, les Gunners se sont inclinés face à Manchester United (1-2) et pointent désormais à quinze longueurs du leader Chelsea. Les lourds investissements consentis cet été n'auront rien changé. Arsenal, huitième de Premier League, ne parvient plus à battre pour le titre depuis des années. Dans un entretien accordé à CNBC, Alisher Usmanov, deuxième plus gros actionnaire du club derrière Stan Kroenke, met Arsène Wenger sous pression. «C'est un des plus grands coachs, pas juste en Europe, mais dans le monde. Tout le monde fait des erreurs et je sais qu'avec l'âge, il devient plus difficile de l'admettre. (...) Le potentiel est là, mais cela manque d'évaluation critique des erreurs et elles doivent être admises. Parce qu'aucun génie ne peut conserver le même niveau de génie s'il ne reconnaît pas ses erreurs.» C'est en effet le plus mauvais début de saison d'Arsenal depuis plus de 30 ans. Pour redresser la barre, Alisher Usmanov demande des renforts. «Nous devons nous renforcer à chaque poste afin de jouer au même niveau que Chelsea et Manchester City en Angleterre et, en Europe, au même niveau que le Real, Barcelone, le PSG et d'autres clubs.» Arsène Wenger sait ce qu'il lui reste à faire.



GIROUD PAS QUALIFIÉ POUR LA C1

Victime d'une fracture du tibia gauche, le 23 août dernier, Olivier Giroud a retrouvé les terrains de Premier League à l'occasion du match contre Manchester United, samedi dernier. Le hic, c'est que les dirigeants d'Arsenal n'avaient pas anticipé un rétablissement si rapide. Ces derniers n'ont effectivement pas inscrit le nom de l'international français dans la liste de joueurs communiquée à l'Uefa, pour la phase de poules de la Ligue des Champions. L'ancien attaquant de Montpellier ne pourra donc pas participer aux deux dernières journées contre le Borussia Dortmund et Galatasaray.

VAN PERSIE A FAILLI ÉCHAPPER À ARSENAL

«Je voulais vraiment rejoindre les Glasgow Rangers en 2004. Mais ils devaient d'abord vendre des joueurs pour payer mon transfert. Ça ne s'est pas fait, et j'ai rejoint Arsenal, où j'ai passé des années fantastiques», a-t-il révélé au micro de BT Sports Hub. Les Rangers n'avaient pas réussi à réunir les 4 millions d'euros requis avant que les Gunners ne raflelent la mise.



ETO'O BIENTÔT PROLONGÉ ?

Arrivé libre l'été dernier après une saison en demi-teinte à Chelsea, Samuel Eto'o aurait déjà convaincu les dirigeants d'Everton de prolonger son bail au-delà de juin 2016.

A croire une information rapportée par Tuttomercato, Samuel Eto'o pourrait s'inscrire dans la durée à Everton. Sous contrat avec les Toffees jusqu'en 2016, l'ancien attaquant de Chelsea, passé entre autres par le FC Barcelone et l'Inter Milan, aurait convaincu l'ensemble de ses dirigeants de lui offrir un nouveau bail en inscrivant la bagatelle de trois buts en l'espace de sept rencontres. Une prolongation de contrat jusqu'en 2018 serait dans les tuyaux même si aucune offre n'a encore été faite au joueur.



LAMPARD POURRAIT RESTER À CITY !



Selon le Daily Mail, Frank Lampard qui est actuellement prêté par New York à Manchester City pourrait rester en Premier League. En effet, le milieu de terrain aurait confié à ses proches qu'il aimeraient rester à Manchester jusqu'à la fin de la saison avant de rejoindre New York City. Il pourrait notamment pallier le probable départ de Yaya Touré à la CAN.

**RÈGLEMENT DES CRISES
AU MALI ET EN LIBYE****Les Etats-Unis
apprécient
«hautement»
et appuient les
efforts de l'Algérie**

Le gouvernement américain apprécie «hautement» et appuie les efforts déployés par l'Algérie pour parvenir à des solutions politiques et pacifiques aux crises malienne et libyenne, a indiqué Mme Joan A. Polaschik, précisant qu'il n'y avait «pas de solutions militaires» à ces crises.

«Le gouvernement américain apprécie hautement les efforts de l'Algérie et son rôle de médiation pour le règlement de la crise malienne et appuie ces efforts», a souligné Mme Polaschik, affirmant que l'Algérie était un «excellent partenaire» de son pays dans la lutte contre le terrorisme ainsi que dans la promotion de la stabilité régionale.

Les travaux de la troisième phase du dialogue intermalien inclusif ont repris jeudi dernier, rappelle-t-on, entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Concernant la crise libyenne, la diplomate américaine a fait savoir que son pays et l'Algérie se consultait «régulièrement» sur cette question, exprimant le soutien des Etats-Unis aux efforts consentis par l'Algérie pour lancer un dialogue libyen inclusif.

«Nous apprécions l'étroite collaboration entre l'Algérie et les Nations unies en vue de parvenir à une solution politique à la crise en Libye», a indiqué Mme Polaschik, affirmant dans ce contexte l'engagement des Etats-Unis en faveur d'une solution politique à la crise qui secoue ce pays qui connaît une profonde instabilité depuis la chute de l'ancien régime.

«Il est clair qu'il n'y a pas de solution militaire à la question libyenne», a-t-elle soutenu.

SAHARA OCCIDENTAL**Les Etats-Unis
soutiennent
«totalement»
les efforts de l'ONU
menés par Ross**

Les Etats-Unis soutiennent «totalement» les efforts de Nations unies, menés par Christopher Ross, pour parvenir à une solution «pacifique» et «mutuellement acceptable» du conflit du Sahara occidental, a indiqué, Mme Joan A. Polaschik.

«La position des Etats-Unis concernant la question sahraouie est restée inchangée depuis des années. Nous soutenons totalement les efforts de l'ONU menés par M. Christopher Ross, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, pour aboutir à une solution pacifique et mutuellement acceptable», a déclaré Mme Polaschik.

«Nous continuons à soutenir ces efforts jusqu'à ce que les deux parties (Maroc et Front Polisario, ndlr) aboutissent à cette solution», a-t-elle ajouté.

Concernant les violations des droits de l'homme commises par le Maroc dans les territoires occupés du Sahara occidental, la diplomate américaine a indiqué que son pays suivait la situation dans ces territoires «comme partout ailleurs à travers le monde».

A la question de savoir si l'administration américaine prenait en compte les rapports que publient régulièrement des ONG, comme le Centre Robert-Kennedy, sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental, elle a rappelé que, chaque année, le département d'Etat «publie des rapports sur la situation des droits de l'homme dans le monde et il compte pour cela sur différentes sources, y compris sur les rapports des ONG».

ALGERIE - ETATS UNIS**Les relations
algéro-américaines n'ont
jamais été «aussi bonnes»**

● Les relations algéro-américaines n'ont jamais été «aussi bonnes», s'est félicitée hier l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Joan A. Polaschik, qui a exprimé le voeu de son pays d'élargir et d'approfondir sa coopération économique avec l'Algérie.

**Par Djamel Bessou
et Abdelhak Bouifer**

«Les relations entre nos deux pays n'ont jamais été aussi bonnes et nous avons une large coopération touchant à plusieurs domaines», a indiqué Mme Polaschik dans un entretien à l'APS.

J'entends travailler avec le gouvernement algérien pour renforcer, approfondir et élargir la très bonne coopération existante entre nos deux pays», a assuré cette diplomate de carrière qui a servi dans plusieurs pays arabes.

Dans ce contexte, Mme Polaschik a fait savoir qu'elle allait axer son travail durant son mandat sur trois domaines, à savoir la coopération sécuritaire et la promotion de la stabilité régionale, le renforcement des relations économiques et commerciales et enfin le rapprochement entre les peuples américain et algérien.

Des échanges de visites au plus haut niveau pour booster les relations

Pour illustrer la volonté de l'Algérie et des Etats-Unis de booster leurs relations, Mme Polaschik a rappelé les différentes visites effectuées par de hauts responsables des deux pays, notamment durant l'année en cours.

Elle a, dans ce cadre, indiqué que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait rencontré, en août dernier à Washington, en marge de sa participation au Sommet

Afrique/Etats-Unis, des responsables de grandes firmes américaines.

Mme Polaschik a également salué les résultats auxquels a abouti la mission économique conduite, en octobre dernier, par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchnouar, à Washington et à Chicago, pour présenter les opportunités d'investissements en Algérie, où le ministre de production de l'électricité. «C'est un projet important qui permettra à l'Algérie de répondre à ses besoins en matière d'énergie électrique et d'être aussi une base d'exportation vers l'Afrique», a assuré Mme Polaschik, qui a rappelé que GE fournit également des équipements médicaux particulièrement pour la lutte contre le cancer.

«L'économie algérienne a des défis à relever et il ya des indicateurs très positifs qui montrent que le gouvernement algérien est capable de les relever», a souligné la diplomate américaine. Côté américain, elle a cité notamment la visite à Alger, en avril dernier, du secrétaire d'Etat, John Kerry, et celle en juin du secrétaire à l'Énergie, Ernest Moniz, à la tête d'une délégation économique américaine qui avait pris part à la Foire internationale d'Alger. «Ces visites traduisent la volonté commune des deux pays de renforcer leurs relations à tous les niveaux», a-t-elle dit.

La production de l'énergie, base solide de la coopération économique

Mme Polaschik a estimé que le domaine de la production de l'énergie peut servir de «base solide» à la coopération économique algéro-américaine «surtout avec la volonté de l'Algérie d'investir dans la production des énergies renouvelables». «Les Etats-Unis

ont une expérience avérée dans ce domaine et les entreprises américaines utilisent les technologies les plus avancées et peuvent mettre leur savoir-faire à la disposition de l'Algérie», a-t-elle ajouté.

Dans le même contexte, elle a rappelé le contrat signé, l'année dernière, entre General Electric (GE) et Sonelgaz pour augmenter les capacités de l'Algérie en matière de production de l'électricité. «C'est un projet important qui permettra à l'Algérie de répondre à ses besoins en matière d'énergie électrique et d'être aussi une base d'exportation vers l'Afrique», a assuré Mme Polaschik, qui a rappelé que GE fournit également des équipements médicaux particulièrement pour la lutte contre le cancer.

En outre, elle a rappelé le contrat signé récemment entre la compagnie aérienne nationale Air Algérie et le constructeur aéronautique américain Boeing pour l'acquisition de dix nouveaux appareils.

Eviter l'amalgame entre islam et terrorisme

Par ailleurs, la diplomate américaine a tenu à souligner l'importance de ne pas faire l'amalgame entre le terrorisme et l'islam.

«Les terroristes sont des criminels sans aucun respect pour les vies et les valeurs humaines et c'est totalement faux d'associer le terrorisme à une religion ou une cause donnée», a-t-elle souligné.

«Le gouvernement américain voit l'islam comme une

religion de paix», a affirmé Mme Polaschik, pour qui la violence «n'est jamais la réponse appropriée au règlement d'un conflit».

«Nous encourageons toujours les parties d'un conflit à s'asseoir autour d'une même table et à régler les différends sans recourir à la violence», a-t-elle poursuivi.

L'Algérie, pays des diplomates «chevronnés»

Mme Polaschik a relevé que l'Algérie «est un pays de diplomates chevronnés», rappelant, dans ce cadre, le rôle joué par l'Algérie pour la libération en 1981 de 52 otages américains qui étaient détenus en Iran.

«Le gouvernement et le peuple américains seront éternellement reconnaissants à l'Algérie pour son rôle dans la libération de ces otages», a affirmé Mme Polaschik, qui s'est dit «fière» et «enthousiaste» du pouvoir travailler avec des diplomates algériens, notamment dans le règlement des crises régionales.

Enfin, l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger a exprimé sa «profonde admiration» pour les réalisations accomplies par le peuple algérien durant les 60 dernières années. «Quand je regarde l'histoire de l'Algérie, j'admire profondément ce que le peuple algérien a pu réaliser durant les 60 dernières années, depuis le déclenchement de sa guerre de Libération nationale à nos jours», a souligné Mme Polaschik.

APS